



FNAC DARTY

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

ETATS FINANCIERS AU 30 JUIN

2019



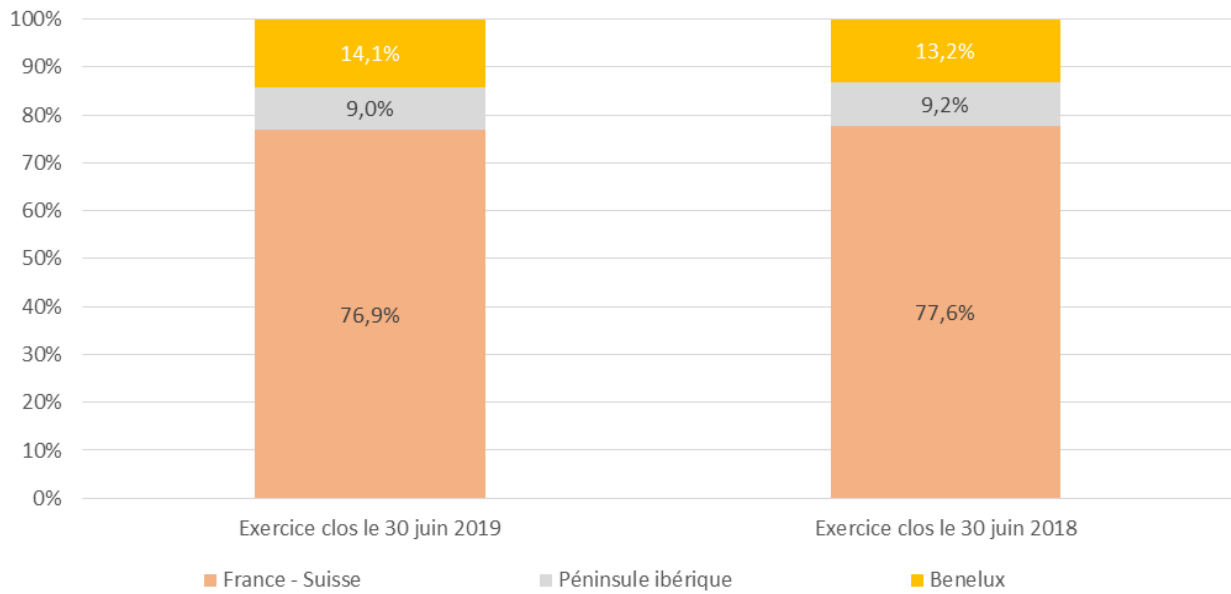
1	1 ^{ER} SEMESTRE 2019 – CHIFFRES CLES	3
2	RAPPORT D'ACTIVITE	6
2.1	Préambule – Définitions	7
2.2	Faits marquants et informations du semestre.....	9
2.3	Commentaires sur l'activité du 1 ^{er} semestre 2019.....	11
2.4	Commentaires sur la structure financière.....	20
2.5	Transactions avec les parties liées	26
2.6	evenements postérieurs a la cloture.....	27
2.7	Principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice	28
2.8	Perspectives.....	28
3	COMPTES CONSOLIDES RESUMES	29
4	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE	64
5	DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIEL SEMESTRIEL	67

1 1^{ER} SEMESTRE 2019 – CHIFFRES CLES

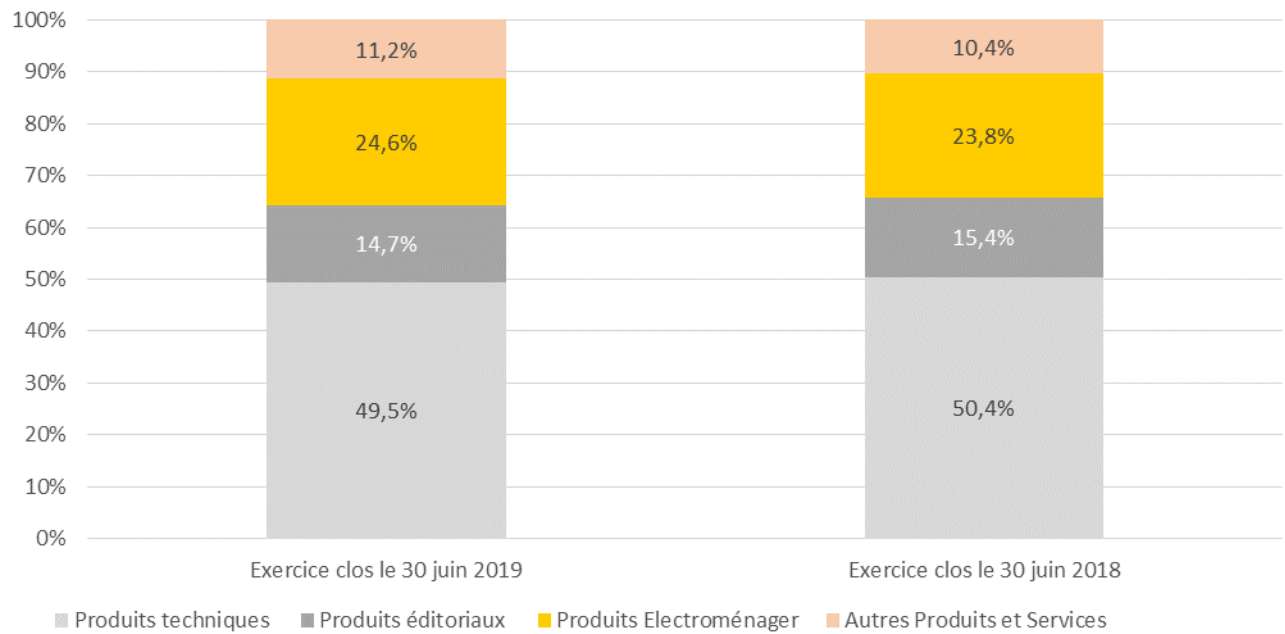
(en millions d'euros)	Exercice clos le 30 juin		
	2019	2018	variation
Chiffre d'affaires	3 284,6	3 199,5	2,7%
Marge brute	997,0	996,4	0,1%
En % du chiffre d'affaires	30,4%	31,1%	(0,8)pt
EBITDA (1)	207,3	94,5	119,4%
En % du chiffre d'affaires	6,3%	3,0%	3,4pt
EBITDA (1) hors IFRS 16	91,1	94,5	(3,6%)
En % du chiffre d'affaires	2,8%	3,0%	(0,2)pt
Résultat opérationnel courant	42,2	45,6	(7,5%)
En % du chiffre d'affaires	1,3%	1,4%	(0,1)pt
Résultat opérationnel	20,7	34,7	(40,3%)
En % du chiffre d'affaires	0,6%	1,1%	(0,5)pt
Résultat net des activités poursuivies	(39,9)	7,1	(662,0%)
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies	(39,0)	6,8	(673,5%)
Résultat net part du Groupe des activités non poursuivies	0,1	1,0	(90,0%)
Résultat net part du Groupe de l'ensemble consolidé	(38,9)	7,8	(598,7%)
Investissements opérationnels nets	49,0	44,6	9,9%
Cash flow libre opérationnel	(257,5)	(304,5)	15,4%
Cash flow libre opérationnel hors IFRS 16	(379,4)	(304,5)	(24,6%)
Capitaux propres	1 176,9	1 130,3	4,1%
dont part du Groupe	1 170,2	1 122,9	4,2%
Endettement financier net hors IFRS 16	452,1	416,9	8,4%
Endettement financier net lié à IFRS 16	935,7	0,0	-
Endettement financier net	1387,8	416,9	232,9%
Effectif moyen	21 568	21 950	(1,7%)

(1) L'EBITDA correspond au résultat opérationnel courant augmenté des dotations nettes aux amortissements et provisions sur actifs opérationnels non courants comptabilisés en résultat opérationnel courant.

Répartition du chiffre d'affaires par segment de reporting



Répartition du chiffre d'affaires par catégorie



2 RAPPORT D'ACTIVITE

2.1 PREAMBULE – DEFINITIONS

Définition du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires (ou produit des activités ordinaires) « réel » du Groupe correspond à son chiffre d'affaires publié.

Le Groupe utilise, les notions de variation du chiffre d'affaires suivantes :

1- Variation du chiffre d'affaires à taux de change constant :

La variation du chiffre d'affaires à taux de change constant, signifie que l'impact des variations de taux de change a été exclu. L'impact des taux de change est éliminé en recalculant les ventes de l'exercice N-1, sur la base des taux de change utilisés pour l'exercice N.

2- Variation du chiffre d'affaires à périmètre constant :

La variation du chiffre d'affaires à périmètre constant, signifie que l'effet des changements de périmètre est corrigé afin de ne pas tenir compte des modifications (acquisition, cession de filiale). Le chiffre d'affaires des filiales acquises ou cédées depuis le 1^{er} janvier de l'exercice N-1 est ainsi exclu du calcul de la variation.

3- Variation du chiffre d'affaires à magasins constants :

La variation du chiffre d'affaires à magasins constants, signifie que l'effet des ouvertures et des fermetures de magasins en propre a été exclu. Le chiffre d'affaires des magasins ouverts ou fermés depuis le 1^{er} janvier de l'exercice N-1 est ainsi exclu du calcul de la variation.

Définition du résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel total de Fnac Darty inclut l'ensemble des produits et des coûts directement liés aux activités du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles.

Les « Autres produits et charges opérationnels non courants » regroupent les éléments inhabituels et significatifs à l'échelle de l'ensemble consolidé, de nature à perturber le suivi de la performance économique du Groupe.

En conséquence, pour le suivi des performances opérationnelles du Groupe, Fnac Darty utilise comme solde de gestion majeur le résultat opérationnel courant, défini comme la différence entre le résultat opérationnel total et les « Autres produits et charges opérationnels non courants ».

Le résultat opérationnel courant est un agrégat intermédiaire qui permet de faciliter la compréhension de la performance opérationnelle de l'entreprise et qui peut servir à une approche prévisionnelle de la performance récurrente. Cet indicateur est présenté de façon constante et stable dans le temps et selon le principe de continuité et de pertinence de l'information financière.

Définition de l'EBITDA

En complément des résultats publiés, le Groupe présente l'indicateur de performance EBITDA qui exclue du résultat opérationnel courant, l'impact des dotations nettes aux amortissements et provisions sur actifs opérationnels immobilisés. Le Groupe considère que cette information aide les investisseurs dans leur analyse de la performance du Groupe. Cet indicateur est par ailleurs utilisé dans le cadre des covenants financiers applicables au titre du Contrat de Crédit. L'EBITDA n'est pas un indicateur prévu par les normes IFRS et ne figure pas dans les comptes consolidés du Groupe. L'EBITDA n'a pas de définition standard et par conséquent, la définition utilisée par le Groupe pourrait ne pas correspondre aux définitions données à ces mêmes termes par d'autres sociétés. Depuis le 1^{er} janvier 2019, le Groupe applique la norme IFRS 16 selon la méthode rétrospective modifiée. L'application de cette norme modifie de façon significative l'EBITDA du Groupe.

EBITDA = Résultat opérationnel courant avant dotations nettes aux amortissements et provisions sur actifs opérationnels immobilisés.

Définition du cash-flow libre opérationnel

Le Groupe utilise également un agrégat intermédiaire pour le suivi de sa performance financière dénommé le cash-flow libre opérationnel. Cet indicateur financier correspond aux flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles et aux flux des investissements opérationnels bruts (définis comme les acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles et la variation des dettes des fournisseurs d'immobilisations). Depuis le 1^{er} janvier 2019, le Groupe applique la norme IFRS 16 selon la méthode rétrospective modifiée. L'application de cette norme modifie de façon significative le cash-flow libre opérationnel du Groupe.

Cash-flow libre opérationnel = Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles moins les investissements opérationnels nets.

Définition de l'endettement financier net

L'endettement financier net est constitué de l'endettement financier brut incluant et les intérêts courus non échus tels que définis par la recommandation du Conseil national de la comptabilité n°2013-03 au 7 Novembre 2013, diminué de la trésorerie brute et des équivalents trésorerie. Depuis le 1^{er} janvier 2019, le Groupe applique la norme IFRS 16 selon la méthode rétrospective modifiée. L'application de cette norme modifie de façon significative l'endettement financier net du Groupe.

1^{ère} application de la norme IFRS 16

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 « Contrats de location ». La norme IFRS 16 remplace la norme IAS 17 et ses interprétations. Cette nouvelle norme, entrée en vigueur pour les exercices ouverts à partir du 1er janvier 2019, impose la comptabilisation d'un actif (le droit d'utilisation) et d'un passif (dette de loyers) calculé sur la base des loyers inévitables actualisés.

Le Groupe applique IFRS 16 depuis le 1er janvier 2019 de façon rétrospective modifiée. Afin d'assurer la transition entre la norme IAS 17 et la norme IFRS 16, l'ensemble des contrats de location et l'ensemble des contrats de prestation rentrant dans le champ d'application de la norme IFRS 16 a été analysé.

L'impact de l'application d'IFRS 16 sur le bilan d'ouverture au 1er janvier 2019 a conduit à la constatation d'une dette de location s'élevant à 987,2 millions d'euros, ainsi qu'une augmentation des immobilisations via la constatation d'un droit d'utilisation.

Pour le suivi de sa performance financière, le Groupe publie des indicateurs qui excluent l'application de la norme IFRS 16. Ces indicateurs sont l'EBITDA hors IFRS 16, le cash-flow libre opérationnel hors IFRS 16, ainsi que l'endettement financier net hors IFRS 16.

EBITDA	+ Loyers entrant dans le champ d'application d'IFRS 16 =	EBITDA hors IFRS 16
Résultat opérationnel courant avant dotations nettes aux amortissements et provisions sur actifs opérationnels immobilisés		EBITDA incluant les charges de loyers entrant dans le champ d'application d'IFRS 16
Cash-Flow Libre opérationnel	+ Décaissement des loyers entrant dans le champ d'application d'IFRS 16 =	Cash-Flow Libre opérationnel hors IFRS 16
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles moins les investissements opérationnels nets		Cash-flow libre opérationnel incluant les impacts relatifs aux loyers entrant dans le champ d'application de la norme IFRS 16
Endettement financier net	- Dette locative =	Endettement financier net hors IFRS 16
Dette financière brute moins la trésorerie brute et équivalents de trésorerie		Endettement financier net minoré de la dette locative
Résultat financier	- intérêts financiers sur la dette locative =	Résultat financier hors IFRS 16

Arrondis

Les tableaux suivants comportent des données arrondies individuellement. Les calculs arithmétiques effectués sur la base des éléments arrondis peuvent présenter des divergences avec les agrégats ou sous totaux affichés.

2.2 FAITS MARQUANTS ET INFORMATIONS DU SEMESTRE

2.2.1 Forte croissance des ventes portée par l'ensemble des zones géographiques

Fnac Darty enregistre un chiffre d'affaires de 3 284,6 millions d'euros en croissance de +2,6% à données comparables par rapport au 1^{er} semestre 2018. Cette performance repose sur la poursuite du développement de la plateforme omnicanale du Groupe.

La marge brute, sur le semestre, atteint 997 millions d'euros, en légère croissance par rapport au premier semestre 2018. Le taux de marge brute reste à un niveau élevé à 30,4%, en dépit de forts impacts négatifs liés à des effets de périmètre notamment avec le développement en franchise et le partenariat Wehkamp. Les segments petit électroménager, ainsi que télévision, ont eu un impact négatif sur le taux de marge brute, au cours du semestre.

La poursuite d'une parfaite maîtrise des coûts permet au Groupe d'afficher une baisse significative en pourcentage du chiffre d'affaires de 60 points de base, malgré l'effet périmètre négatif de plus de 10 millions d'euros sur le semestre, suite à l'intégration de WeFix et au partenariat Wehkamp.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 42,2 millions d'euros, contre 45,6 millions d'euros l'année précédente.

Le résultat net courant part du Groupe est de +0,1 million d'euros au premier semestre, hors éléments non récurrents (21,5 millions d'euros) et hors frais associés au refinancement obligataire mené en mai (27,0 millions d'euros).

Le Cash-Flow libre opérationnel hors IFRS 16 s'établit à -379,4 millions d'euros à fin juin 2019, reflétant principalement les effets de saisonnalité habituels de l'activité.

2.2.2 Analyse de l'impact du passage aux normes IFRS 16

La méthode retenue pour l'application de la norme IFRS 16 est la méthode rétrospective modifiée. Elle consiste à réintégrer les engagements de loyers en dette, et à reconnaître en contrepartie un actif, appelé droit d'utilisation. En conséquence, pour les contrats de bail entrant dans le champ d'application IFRS16, on ne comptabilise plus de charges de loyers au compte de résultat, mais des dotations aux amortissements et des charges financières. Le paiement des loyers est quant à lui réparti entre remboursement du capital de la dette et charges financières. Les principaux impacts de la norme portent donc sur l'EBITDA, la position de dette du Groupe, ainsi que sur les frais financiers comptables, associés à cette dette.

L'EBITDA s'établit à 207,3 millions d'euros, en progression de 112,8 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2018, dont 116,2 millions d'euros liés à l'application de la norme IFRS 16. Hors IFRS 16, l'EBITDA s'établit à 91,1 millions d'euros, contre 94,5 millions d'euros l'année précédente.

A fin juin, la situation de dette nette s'établit à 1 387,8 millions d'euros, contre 452,1 millions d'euros hors IFRS 16.

Enfin, l'application de la norme IFRS 16 pèse sur les frais financiers, en compte de résultat, pour 11,8 millions d'euros.

2.2.3 Renforcement de la plateforme Fnac Darty et accélération de la transformation

Dans le cadre du déploiement de Confiance+, le Groupe a poursuivi l'ouverture de sa plateforme et l'enrichissement de son écosystème, tant par des partenariats que des acquisitions. Ces initiatives démontrent la dynamique de transformation de Fnac Darty, et permettent le renforcement du profil de multi-spécialiste du Groupe.

Le Groupe a ainsi conclu, au cours du semestre, un accord de distribution exclusif avec Xiaomi pour la commercialisation de son dernier smartphone, et sa dernière trottinette électrique. Un premier corner de 50m² dédié aux produits Xiaomi a également ouvert au sein d'un magasin Fnac.

Le partenariat avec Google continue de porter ses fruits au 1er semestre, grâce au renforcement de l'offre vers les objets connectés.

L'intégration de WeFix, leader français de la réparation express de smartphones, se déroule conformément au plan, qui vise à doubler le nombre de points de réparation. Le Groupe a ainsi enregistré 22 nouvelles ouvertures sur le semestre, ce qui porte le total des points de vente à 79.

Le Groupe, au travers de sa filiale France Billet, a finalisé au 1er trimestre l'acquisition de BilletReduc.com, spécialiste de la billetterie culturelle et loisirs. Cette acquisition permet de présenter une offre de billetterie plus large et diversifiée, en intégrant le segment du « last minute ». Dans la poursuite de la dynamique de développement de France Billet, Fnac Darty a récemment annoncé un projet de partenariat stratégique avec CTS Eventim, leader européen du secteur de la billetterie. France Billet pourrait ainsi compter sur les innovations technologiques de CTS Eventim, permettant d'accélérer le développement de sa plateforme digitale et d'enrichir sa proposition de valeur en direction de ses clients et partenaires. CTS Eventim intégrerait ainsi à son offre la distribution de billets de spectacles en France, un marché prééminent en Europe.

Le partenariat stratégique envisagé s'accompagnerait d'une prise de participation capitalistique de France Billet à hauteur de 100% du capital de CTS Eventim France. CTS Eventim prendrait une participation minoritaire de 48% du capital de France Billet, dont Fnac Darty conserverait le contrôle. À moyen-terme, CTS Eventim pourrait augmenter sa participation au capital à un niveau majoritaire.

Fnac Darty souhaite conserver une participation durable au capital de France Billet, un actif stratégique pour le Groupe. France Billet pourrait ainsi compter sur le soutien du groupe Fnac Darty, leader européen du retail omnicanal, et sur l'expertise du premier acteur européen de la billetterie, représentant plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires et plus de 250 millions de billets vendus en 2018. Cette alliance offrirait la possibilité à Fnac Darty de renforcer son rôle de distributeur de spectacles en ligne et en magasins. Ce projet sera présenté au préalable aux instances de représentation du personnel, avec pour objectif de finaliser l'opération d'ici à fin 2019.

En parallèle, Fnac Darty poursuit ses discussions exclusives pour acquérir Nature & Découvertes, leader de la distribution omnicanale de produits naturels et de bien-être, qui devraient aboutir dans les prochaines semaines. Cette acquisition permettra au Groupe de diversifier son offre de produits et de renforcer son positionnement autour de la consommation engagée, thématique prenant une place de plus en plus importante chez les consommateurs. De nombreux espaces de coopération entre Fnac Darty et Nature & Découvertes pourront ainsi être déployés, afin de valoriser la puissance de la marque Nature & Découvertes, notamment au travers de corners dédiés au sein des magasins Fnac en France et à l'international. Des premiers shop-in-shops pourraient ouvrir en France dès 2019, et l'expansion à l'international de l'enseigne devrait être déployée rapidement, en particulier en Péninsule Ibérique.

2.2.4 Renforcement de la plateforme omnicanale du Groupe

Le Groupe accélère la transformation de ses plateformes digitales avec le déploiement de son projet *Digital Factory* qui vise à accroître l'agilité des équipes IT et métiers, pour accélérer les temps de mise en production qui faciliteront le progrès continu de l'expérience client.

Le e-commerce représente plus de 19% du chiffre d'affaires du Groupe au 1er semestre, contre 18% l'année dernière. Le Groupe a enregistré une croissance à deux chiffres de ses ventes en ligne au cours du semestre, portée par la bonne dynamique de l'ensemble des zones géographiques. Le Groupe accélère également sur le mobile dont le poids représente 62% du trafic sur ses sites, en forte croissance ce semestre. Les marketplaces poursuivent également leur développement avec une croissance toujours à deux chiffres. L'omnicanal représente quant à lui 49% des ventes en ligne, en croissance de +2pts par rapport au premier semestre 2018.

Le Groupe a poursuivi le renforcement de ses offres de livraison ce semestre et a généralisé son offre de click&collect sur les livres, CD et DVD, offrant ainsi à ses clients une option de retrait de leurs achats en 1 heure. L'intégralité du parc magasins intégrés Fnac en France a déployé ce nouveau service.

La digitalisation des magasins se poursuit au 1er semestre avec près de 290 magasins digitalisés, et permet d'améliorer l'expérience client grâce au support de vente sur tablette et l'acceptation de paiement simplifiée.

Le maillage territorial s'est encore densifié ce semestre avec l'ouverture de 32 magasins, dont 25 en franchise. Le Groupe a ouvert 7 magasins en propre, dont 5 Fnac et 2 Darty. La Fnac a ouvert 15 magasins au cours du semestre, dont 12 en France, 1 au Portugal, 1 au Luxembourg et 1 en Belgique. Darty a ouvert 17 magasins en France. A fin juin 2019, Fnac Darty dispose d'un parc de 804 magasins, dont 284 franchises. La dynamique d'expansion se poursuivra au second semestre, principalement au travers d'ouvertures de magasins en franchise. Le Groupe devrait ainsi ouvrir plus de 60 magasins en 2019.

2.2.5 Poursuite de la diversification de l'offre et de l'accompagnement des clients vers un « choix éclairé »

Les catégories de diversification, notamment Mobilité Urbaine, Jeux / Jouets et Maison & design, affichent de très fortes croissances sur le semestre, avec une performance à deux chiffres.

Le développement de la cuisine s'est poursuivi, avec l'ouverture d'une dizaine de corners sur le semestre, ainsi que de 4 magasins Darty dédiés à la cuisine. A fin juin 2019, le Groupe dispose ainsi de plus de 140 points de vente.

Les services restent en croissance au 1er semestre tirée par WeFix et les régies publicitaires.

En parallèle, la normalisation des conditions de commissions des assurances téléphonie/multimédia, et la montée en puissance progressive de nouvelles offres, ont eu un impact négatif mais limité sur la croissance du chiffre d'affaires et de la marge brute à partir du deuxième trimestre. Ces effets devraient se poursuivre sur le reste de l'année.

Enfin, Fnac Darty poursuit ses initiatives dans l'accompagnement de ses clients vers « un choix éclairé », en lançant le deuxième « baromètre du SAV », qui sera renouvelé chaque année, afin de mieux informer le public sur la durée de vie des équipements électroménagers et multimédia. Le Groupe a également renforcé son engagement en faveur de la durabilité des produits, en créant « Le choix Durable par Darty », et en étendant le périmètre de l'indice de réparabilité aux smartphones.

Enfin, le Groupe affirme sa stratégie en matière environnementale, en fixant un objectif quantifié de réduction de 50% de sa consommation de CO2 en France en 2030, par rapport au niveau de 2017.

2.3 COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITE DU 1^{ER} SEMESTRE 2019

2.3.1 Analyse des performances opérationnelles du Groupe

Les principaux indicateurs financiers de Fnac Darty pour le 1^{er} semestre 2019 sont présentés ci-dessous :

(en millions d'euros)	Exercice clos le 30 juin		
	2019	2018	variation
Chiffre d'affaires	3 284,6	3 199,5	2,7%
Marge brute	997,0	996,4	0,1%
En % du chiffre d'affaires	30,4%	31,1%	(0,8)pt
EBITDA (1)	207,3	94,5	119,4%
En % du chiffre d'affaires	6,3%	3,0%	3,4pt
EBITDA (1) hors IFRS 16	91,1	94,5	(3,6%)
En % du chiffre d'affaires	2,8%	3,0%	(0,2)pt
Résultat opérationnel courant	42,2	45,6	(7,5%)
En % du chiffre d'affaires	1,3%	1,4%	(0,1)pt
Résultat opérationnel	20,7	34,7	(40,3%)
En % du chiffre d'affaires	0,6%	1,1%	(0,5)pt
Résultat net des activités poursuivies	(39,9)	7,1	(662,0%)
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies	(39,0)	6,8	(673,5%)
Résultat net part du Groupe des activités non poursuivies	0,1	1,0	(90,0%)
Résultat net part du Groupe de l'ensemble consolidé	(38,9)	7,8	(598,7%)
Investissements opérationnels nets	49,0	44,6	9,9%
Cash flow libre opérationnel	(257,5)	(304,5)	15,4%
Cash flow libre opérationnel hors IFRS 16	(379,4)	(304,5)	(24,6%)
Capitaux propres	1 176,9	1 130,3	4,1%
dont part du Groupe	1 170,2	1 122,9	4,2%
Endettement financier net hors IFRS 16	452,1	416,9	8,4%
Endettement financier net lié à IFRS 16	935,7	0,0	-
Endettement financier net	1387,8	416,9	232,9%
Effectif moyen	21 568	21 950	(1,7%)

(1) L'EBITDA correspond au résultat opérationnel courant augmenté des dotations nettes aux amortissements et provisions sur actifs opérationnels non courants comptabilisés en résultat opérationnel courant.

Au 1^{er} semestre, la performance du Groupe est traditionnellement affectée par le caractère saisonnier de l'activité, dont la majeure partie du résultat et du cash-flow libre opérationnel est enregistrée au cours du second semestre.

2.3.1.1 Chiffre d'affaires

Exercice clos le 30 juin								
2019			2018					
Segment	(en millions d'euros)	(en % du total)	(en millions d'euros)	(en % du total)	Variation à taux courant	Variation à périmètre comparable	Variation à taux de change et périmètre constants	Variation à taux de change, périmètre et magasins constants
France - Suisse	2 524,3	76,9%	2 482,3	77,6%	1,7%	1,3%	1,3%	1,6%
Péninsule ibérique	295,6	9,0%	294,0	9,2%	0,5%	0,5%	0,5%	0,2%
Benelux	464,7	14,1%	423,2	13,2%	9,8%	9,8%	9,8%	10,6%
Total	3 284,6	100,0%	3 199,5	100,0%	2,7%	2,4%	2,3%	2,6%

Le chiffre d'affaires consolidé des activités poursuivies du 1^{er} semestre 2019 s'élève à 3 284,6 millions d'euros, en hausse de 2,7 % en données publiées par rapport au 1^{er} semestre 2018. À taux de change et nombre de magasins constants, le chiffre d'affaires est quant à lui en hausse de +2,6%.

Le chiffre d'affaires des produits techniques est en légère hausse. Les croissances des ventes de matériel informatique, des départements Téléphonie et Son ont permis de compenser les baisses du département TV, impacté par la coupe du monde de football en juin 2018, et du département prise de vue toujours pénalisée par un cycle d'innovation peu porteur.

Les ventes d'électroménager ont bénéficié de la vague de chaleur lors du mois de juin, où les ventes de climatiseurs et ventilateurs sont en forte croissance. A cela s'ajoute une hausse des ventes des départements cuisson encastrable et lave-linge.

Le chiffre d'affaires des produits éditoriaux est en retrait compte tenu de la baisse sensible des secteurs Audio et Vidéo qui souffrent de la digitalisation toutefois le marché du livre affiche des niveaux de ventes satisfaisants.

Les autres produits et services sont en nette croissance grâce d'une part au développement des secteurs Jeux Jouets, Maison & Design, Cuisine et d'autre part au développement des services assistances et SAV porté par l'intégration de Wefix, et des revenus tirés de la monétisation de l'espace publicitaire.

Les activités internet ont poursuivi leur progression, s'élevant à 636 millions d'euros et représentent désormais 19,3% des ventes du Groupe, en hausse de 1,8 points par rapport au premier semestre 2018, portées par le développement de la stratégie omnicanale, des marketplaces et du trafic.

La densification du réseau magasins se poursuit avec l'ouverture de 32 nouveaux magasins (15 Fnac, 17 Darty) : 7 intégrés (dont 5 en France, 1 au Portugal et 1 en Belgique) et 25 en franchise (16 Traditionnel en France Métropolitaine et DOM TOM, 4 Travel, 2 Proximité France, 3 Connect France).

2.3.1.1.1 Résultat opérationnel courant

Au 30 juin 2019, le résultat opérationnel courant de Fnac Darty s'élève à 42,2 millions d'euros, en comparaison aux 45,6 millions d'euros pour le 1^{er} semestre 2018, soit une baisse de 3,4 millions d'euros. La marge brute est stable par rapport au 1^{er} semestre 2018 avec une hausse du chiffre d'affaires compensée par un taux de marge en légère dégradation, impacté par l'effet mix produit et l'effet dilutif du développement en franchises et l'effet de périmètre. Les coûts opérationnels restent aussi stables sur la période.

Exercice clos le 30 Juin			
	2019	2018	
Segment	(en millions d'euros)	(en millions d'euros)	Variation
France - Suisse	40,3	46,5	(13,3%)
Péninsule ibérique	5,5	3,3	66,7%
Benelux	(3,6)	(4,2)	14,3%
Résultat opérationnel courant	42,2	45,6	(7,5%)

2.3.1.2 EBITDA

Exercice clos le 30 Juin					
	2019		2018		
	(en millions d'euros)	(en % du chiffre d'affaires)	(en millions d'euros)	(en % du chiffre d'affaires)	Variation
Résultat opérationnel courant	42,2	1,3%	45,6	1,4%	(7,5%)
Dotations nettes aux amortissements (1)	165,1	5,0%	48,9	1,5%	237,6%
EBITDA	207,3	6,3%	94,5	3,0%	119,4%
Impact IFRS 16 sur l'EBITDA	116,2	3,5%	0,0	0,0%	-
EBITDA hors IFRS 16	91,1	2,8%	94,5	3,0%	(3,6%)

(1) Les dotations nettes aux amortissements correspondent aux dotations nettes aux amortissements et aux provisions sur actifs

L'EBITDA du 1^{er} semestre s'établit à 207,3 millions d'euros,

Pour la définition de l'EBITDA se référer à la note 2.1.

Au 1^{er} semestre 2019, l'EBITDA inclut l'impact de l'application de la norme IFRS 16 pour 116,2 millions d'euros. Hors IFRS 16, l'EBITDA du Groupe est de 91,1 millions d'euros.

2.3.1.3 Autres produits et charges opérationnels non courants

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice clos le 30 juin	
	2019	2018
Coûts liés à la restructuration Fnac Darty	(8,9)	(8,3)
Coûts liés à l'acquisition et l'intégration de Darty	0,0	(0,8)
Coûts liés à l'acquisition de Billetreduc	(0,9)	0,0
Autres charges de restructuration	(3,5)	(0,5)
Prime exceptionnelle pour le pouvoir d'achat	(4,8)	0,0
Autres produits et charges non courants nets	(3,4)	(1,4)
Total	(21,5)	(10,9)

Les autres produits et charges opérationnels non courants du Groupe regroupent les éléments inhabituels et significatifs de nature à affecter la pertinence du suivi de la performance économique du Groupe.

Au 30 juin 2019, ils constituent une charge nette de 21,5 millions d'euros et incluent :

- 8,9 millions d'euros de charges de restructuration liée à la mise en œuvre de la réorganisation du Groupe. Au 1^{er} semestre 2019, ces charges sont principalement liées au projet d'évolution de l'organisation des filiales Darty, ainsi que à la réorganisation des fonctions Logistique du Groupe Fnac Darty,
- 0,9 million d'euros de coûts engagés dans le cadre de l'acquisition de Billetreduc,
- 3,5 millions d'euros de charges de restructuration liées à des plans d'adaptation d'effectifs et de structure en France et à l'international,
- 4,8 millions d'euros de charges liées à la prime exceptionnelle pour le pouvoir d'achat octroyée à tous les employés du Groupe en France et dont la rémunération annuelle est inférieure ou égale à 30 000 euros brut. Cette prime a été versée à près de 14 000 employés,
- les autres produits et charges non courants nets représentent une charge de 3,4 millions d'euros liée à divers litiges non courants.

Au 30 juin 2018, ils constituaient une charge nette de 10,9 millions d'euros et incluaient :

- 8,3 millions d'euros de charges de restructuration liée à la mise en œuvre de la nouvelle organisation du Groupe. Au 1^{er} semestre 2018, ces charges étaient principalement liées au projet de réorganisation de la Relation Client à Distance qui a pour but de rationaliser le dispositif industriel de cette activité et de se recentrer sur l'expertise technique, cœur de métier des conseillers de Darty,
- 0,8 million d'euros de coûts engagés dans le cadre de l'intégration de Darty,
- 0,5 million d'euros de charges de restructuration liées à des mesures d'adaptation d'effectifs,
- les autres produits et charges non courants nets représentaient une charge de 1,4 million d'euros liée à divers litiges non courants.

2.3.1.4 Charges financières nettes

Au 30 juin 2019, la charge financière nette du Groupe s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice clos le 30 juin	
	2019	2018
Coûts liés à l'endettement du Groupe et commissions de financement	(40,3)	(20,5)
Intérêts sur dettes de loyers	(11,8)	0,0
Autres produits et charges financiers	(1,9)	(4,7)
Charges financières nettes	(54,0)	(25,2)

Au 1^{er} semestre 2019, le résultat financier est constitué d'une charge financière nette de 54,0 millions d'euros contre une charge financière nette de 25,2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018.

Fnac Darty a finalisé, le 15 mai 2019, l'opération de refinancement de son emprunt obligataire après avoir placé avec succès ses obligations senior d'un montant principal cumulé de 650 millions d'euros, composé d'un montant en principal cumulé de 300 millions d'obligations senior échues en 2024 et d'un montant en principal cumulé de 350 millions d'obligations senior échues en 2026. Les obligations 2024 verseront un coupon annuel de 1,875%. Les obligations 2026 verseront un coupon annuel de 2,625%. Le produit de l'offre a été utilisé pour rembourser intégralement les 650 millions d'euros d'obligation senior à 3,25% en circulation arrivant à échéance en 2023.

Sur les six premiers mois de 2019, le coût de l'endettement financier net du Groupe est principalement composé des intérêts financiers de l'emprunt obligataire de 650 millions d'euros et la ligne de crédit à moyen terme de 200 millions d'euros. Il inclut également une charge de 18,7 millions d'euros liée à la prime de remboursement par anticipation de l'ancien emprunt obligataire, ainsi qu'une charge de 8,3 millions d'euros correspondant à la prise en compte des frais liés à l'ancien emprunt obligataire restant à étaler.

Une charge correspondant aux intérêts sur dettes de loyers a été constatée suite à l'application d'IFRS 16 au 1er janvier 2019 pour un montant de 11,8 millions d'euros.

Les autres produits et charges financiers incluent principalement le coût du crédit à la consommation et les impacts financiers liés aux avantages post emploi du personnel.

2.3.1.5 Impôt sur le résultat

Pour le premier semestre 2019, la charge d'impôt du Groupe s'articule comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice clos le 30 juin	
	2019	2018
Résultat avant impôt	(33,3)	9,5
Charge d'impôt exigible	8,4	(2,6)
Charge d'impôt exigible liée à la CVAE	(10,4)	(9,8)
Produit / (Charge) d'impôt différé	(4,6)	10,0
Charge totale d'impôt	(6,6)	(2,4)
Taux d'impôt effectif	(19,82%)	25,26%

Au 1^{er} semestre, la charge d'impôt est calculée à partir du taux effectif d'impôt estimé pour l'ensemble de l'exercice pour chaque entité ou sous-ensemble fiscal.

2.3.1.6 Résultat net part du Groupe

Pour le 1^{er} semestre 2019, le résultat net part du Groupe des activités poursuivies de Fnac Darty s'élève à -39,0 millions d'euros, en baisse par rapport à la même période de l'exercice précédent où il s'élevait à 6,8 millions d'euros.

Le résultat net part du Groupe de l'ensemble consolidé de Fnac Darty s'élève à -38,9 millions d'euros, contre 7,8 millions d'euros pour la même période de l'exercice précédent.

2.3.1.7 Résultat net par action

Au 1^{er} semestre 2019, le nombre moyen pondéré d'actions Fnac Darty s'élève à 26 572 165 actions. Le nombre moyen pondéré d'actions auto détenues au 1^{er} semestre 2019 s'élève à 39 824 actions, ainsi, le nombre moyen pondéré d'actions Fnac Darty utilisé pour le calcul du résultat net par action s'élève à 26 532 341 actions.

Au 30 juin 2019, le résultat net par action du Groupe s'établit à -1,5 euros. Au 1^{er} semestre de l'exercice précédent il s'élevait à 0,29 euros.

2.3.2 Analyse des performances opérationnelles par secteur opérationnel

2.3.2.1 Segment France - Suisse

(en millions d'euros)	Exercice clos le 30 Juin		
	2019	2018	Variation
Chiffre d'affaires	2 524,3	2 482,3	1,7%
Résultat opérationnel courant	40,3	46,5	(13,4%)
Taux de rentabilité opérationnelle	1,6%	1,9%	(0,3)pt

Chiffre d'affaires du segment France - Suisse

En France, le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2019 s'est élevé à 2 524,3 millions d'euros contre 2 482,3 millions d'euros pour le 1^{er} semestre 2018, soit une hausse de +1,7%. Le chiffre d'affaires à taux de change et nombre de magasins constants est également en hausse de +1,6%.

La répartition du chiffre d'affaires par catégorie de produits est détaillée dans la note 4 « secteurs opérationnels » des annexes aux comptes consolidés du présent rapport financier semestriel.

Les croissances des segments Hardware et Téléphonie ont permis d'atténuer le recul de la TV, impacté par un effet de base de la coupe de monde de football 2018 et de la prise de vue toujours pénalisée par un cycle d'innovation peu porteur, et où le Groupe a une forte exposition.

Le chiffre d'affaires des produits éditoriaux est en retrait compte tenu de la baisse sensible des secteurs Audio et Vidéo qui souffrent de la digitalisation. Toutefois le marché du Livre affiche des niveaux de ventes satisfaisants.

Les ventes d'électroménager ont bénéficié de la vague de chaleur lors du mois de juin, où les ventes de climatiseurs et ventilateurs sont en forte croissance. A cela s'ajoute une hausse des ventes des départements cuisson encastrable.

Les autres produits et services sont en nette croissance grâce d'une part au développement des secteurs Jeux Jouets, Maison & Design, Cuisine et d'autre part au développement des services assistances et SAV porté par l'intégration de Wefix, et des revenus tirés de la monétisation de l'espace publicitaire.

Résultat opérationnel courant du segment France - Suisse

Le résultat opérationnel courant du segment France - Suisse est à 40,3 millions d'euros pour le 1^{er} semestre 2019 contre 46,5 millions au 1^{er} semestre 2018. Ce repli est principalement du fait d'un taux de marge brute en baisse impacté par l'effet périmètre et le mix produits.

La marge opérationnelle s'élève à 1,6% en baisse de 0,3 point par rapport à fin juin 2018.

2.3.2.2 Péninsule Ibérique

	Exercice clos le 30 Juin		
(en millions d'euros)	2019	2018	Variation
Chiffre d'affaires	295,6	294,0	0,5%
Résultat opérationnel courant	5,5	3,3	66,8%
Taux de rentabilité opérationnelle	1,9%	1,1%	0,7pt

Chiffre d'affaires de la Péninsule Ibérique

Le chiffre d'affaires réalisé dans la Péninsule Ibérique au 1^{er} semestre 2019 est en légère croissance. Il s'est élevé à 295,6 millions d'euros contre 294 millions d'euros pour le 1^{er} semestre 2018, soit une hausse de +0,5%. À nombre de magasins constants, le chiffre d'affaires est en hausse de +0,2%.

La répartition du chiffre d'affaires par catégorie de produits est détaillée dans la note 4 « secteurs opérationnels » des annexes aux comptes consolidés du présent rapport financier semestriel.

Le Portugal affiche une hausse de sa performance commerciale, tirant profit de son expansion ainsi que de la bonne performance des services. En Espagne, l'exécution commerciale demeure très bien maîtrisée alors que les concurrents du commerce physique restent offensifs.

Le chiffre d'affaires des produits techniques est en croissance, principalement soutenu par les ventes de matériel informatique et la croissance du secteur Son malgré le recul de la Photo qui fait face à des marchés concurrentiels.

Le chiffre d'affaires des produits éditoriaux est en baisse. La baisse de la sous-catégorie « Disques et Gaming » résultant principalement de la baisse structurelle des marchés Audio et Vidéo et du Gaming.

Sur la période, le chiffre d'affaires des autres produits et services est en forte croissance. Cette progression est principalement portée par la très bonne performance du secteur Maison et Design.

Résultat opérationnel courant de la Péninsule Ibérique

Le résultat opérationnel courant de la Péninsule Ibérique est de 5,5 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019 contre 3,3 millions d'euros pour le 1^{er} semestre 2018, soit une croissance de +2,2 millions d'euros par rapport à 2018. Le Groupe, grâce à une hausse de la marge et une bonne maîtrise de ses coûts, affiche ainsi un résultat opérationnel courant en forte croissance.

Le taux de rentabilité opérationnelle courante est en hausse, passant de +1,1% à +1,9%.

2.3.2.3 Segment Benelux

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice clos le 30 Juin		
	2019	2018	Variation
Chiffre d'affaires	464,7	423,2	9,8%
Résultat opérationnel courant	(3,6)	(4,2)	13,4%
Taux de rentabilité opérationnelle	(0,8%)	(1,0%)	0,2pt

Chiffre d'affaires du segment Benelux

Le chiffre d'affaires réalisé dans le segment Benelux s'élève à 464,7 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2019 contre 423,2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018, soit une hausse de +9,8 %.

Grâce au partenariat avec Wehkamp lors du 4eme trimestre 2018, le segment Benelux affiche un chiffre d'affaires en forte croissance. À nombre de magasins constants, le chiffre d'affaires est en croissance à +10,6%.

La répartition du chiffre d'affaires par catégorie de produits est détaillée dans la note 4 « secteurs opérationnels » des annexes aux comptes consolidés du présent rapport financier semestriel.

En Belgique, l'activité est tirée par les sites e-commerce qui affichent une croissance à deux chiffres dans les deux enseignes du pays.

Aux Pays-Bas, la poursuite du plan de transformation du Groupe ainsi que l'intégration de Wehkamp permet à BCC d'afficher des ventes en croissance.

Sur le 1^{er} semestre, le chiffre d'affaires réalisé par les produits techniques est en hausse du fait notamment de la croissance de la Téléphonie ainsi que des ventes de matériel informatique également en hausse.

Le chiffre d'affaires des produits éditoriaux est en retrait compte tenu de la baisse sensible des secteurs Audio et Vidéo qui souffrent de la digitalisation. La sous-catégorie Livres est en légère baisse sur le semestre.

Le chiffre d'affaires des produits Electroménagers progresse fortement sous l'impulsion de la sous-catégorie « Gros Electroménager », et notamment des ventes de Lave-Linge, de climatiseurs et ventilateurs.

Sur le 1^{er} semestre, le chiffre d'affaires des autres produits et services affiche une belle performance. Cette hausse provient principalement de la poursuite de la croissance des ventes du département Maison & Design.

Résultat opérationnel courant du segment Benelux

Le résultat opérationnel courant du segment Benelux s'établit à -3,6 millions d'euros pour le 1^{er} semestre 2019 contre -4,2 millions d'euros pour le 1^{er} semestre 2018. Cette amélioration témoigne de la qualité de l'exécution commerciale dans un contexte de concurrence tendue.

Le taux de rentabilité opérationnelle courante s'améliore, passant de -1,0% à -0,8%.

2.4 COMMENTAIRES SUR LA STRUCTURE FINANCIERE

A la fin du 1^{er} semestre, le bilan consolidé du Groupe est habituellement affecté par le caractère saisonnier des activités de Fnac Darty:

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2018
Goodwill	1 584,9	1 541,4	1 559,5
Autres actifs et passifs non courants	1 739,4	814,8	826,1
Actifs et passifs courants	(519,1)	(592,0)	(917,3)
Provisions	(239,6)	(215,4)	(213,4)
Capitaux engagés	2 565,6	1 548,8	1 254,9
Actifs nets destinés à la vente	(0,9)	(1,6)	(1,3)
Capitaux propres part du Groupe	1 170,2	1 122,9	1 253,5
Capitaux propres part des minoritaires	6,7	7,4	7,5
Endettement financier net en fin de période	452,1	416,9	(7,4)
Dettes locatives	935,7	0,0	0,0

2.4.1 Capitaux engagés

Au 30 juin 2019, les capitaux engagés ont augmenté de 1 016,8 millions d'euros par rapport au 30 juin 2018. Cette hausse est liée principalement à l'application de la norme IFRS 16 depuis le 1^{er} janvier 2019 avec pour conséquence la constatation de droits d'utilisation en contrepartie de dettes locatives.

2.4.2 Goodwill

Au 30 juin 2019, le Goodwill s'élève à 1 584,9 millions d'euros. La variation de 25,4 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2018 s'explique principalement par la constatation d'un Goodwill de 25,8 millions d'euros dans le cadre de l'acquisition de Billetreduc.

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2018
Goodwill	1 584,9	1 541,4	1 559,5

2.4.3 Autres actifs non courants nets

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2018
Immobilisations incorporelles nettes	471,1	471,4	480,0
Immobilisations corporelles nettes	592,6	604,8	620,2
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	930,6	0,0	0,0
Participations dans les sociétés mises en équivalence	20,6	19,1	19,7
Actifs financiers nets non courants	23,6	18,4	20,6
Impôts différés nets	(124,6)	(123,1)	(123,1)
Autres passifs non courants	(174,5)	(175,8)	(191,3)
Autres actifs non courants nets	1 739,4	814,8	826,1

Au 30 juin 2019, par rapport à au 30 juin 2018, les autres actifs non courants nets des passifs ont augmenté de 924,6 millions d'euros, principalement sous l'effet de l'application de la norme IFRS 16 et la constatation de droits d'utilisation relatifs aux contrats de location pour 930,6 millions d'euros.

Les participations dans les sociétés mises en équivalence augmentent de 0,9 million d'euros par rapport au 31 décembre 2018, et reflètent les quote-parts de résultat du 1^{er} semestre 2019.

Au 1^{er} semestre 2019, les actifs financiers nets non courant augmentent de 3,0 millions d'euros. Cette augmentation est principalement liée à l'investissement réalisé par le Groupe dans le fonds d'investissement Daphni Purple ainsi qu'à la mise à la juste valeur de ces titres pour un montant total de 2,4 millions d'euros. Le Groupe s'est engagé à souscrire les 39% restant pour 2,7 millions d'euros.

Les impôts différés représentent un passif net de 124,6 millions d'euros et correspondent pour l'essentiel à la réévaluation des actifs et passifs de Darty, et notamment à la valorisation des marques Darty et Vanden Borre dans le bilan du Groupe, ainsi que la réévaluation immobilière de Darty.

Les autres passifs non courants représentent principalement la part à plus d'un an des produits sur les extensions de garanties de Darty.

2.4.4 Actifs et passifs courants

Au 30 juin 2019, les actifs et passifs courants représentent un passif net de 519,1 millions d'euros, à comparer à un passif net de 592,0 millions d'euros au 30 juin 2018 et un passif net de 917,3 millions d'euros au 31 décembre 2018. Ils se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2018
Stocks nets	1 067,4	1 026,2	1 091,8
Clients nets	128,7	81,8	197,4
Fournisseurs nets	(1 278,6)	(1 255,1)	(1 624,2)
Créances et dettes d'impôts exigibles	10,1	13,7	(2,6)
Autres besoins en fonds de roulement	(446,7)	(458,6)	(579,7)
Actifs et passifs courants	(519,1)	(592,0)	(917,3)

Au 30 juin 2019, les actifs et passifs courants de Fnac Darty représentent une ressource de 519,1 millions d'euros en diminution de 72,9 millions d'euros par rapport au 30 juin 2018. Cette ressource est en dégradation de 398,2 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2018, ce qui s'explique principalement par le caractère saisonnier de l'activité.

La variation des stocks (hors effets de change et de périmètre) a engendré un flux de trésorerie de 31,9 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019.

Au 1^{er} semestre 2019, la baisse des créances clients (hors effets de change et de périmètre) a généré un flux positif de trésorerie de 68,7 millions d'euros.

Sur le 1^{er} semestre 2019, la baisse des dettes fournisseurs (hors effets de change et de périmètre) a généré un flux négatif de trésorerie de 357,6 millions d'euros.

Au 1^{er} semestre 2019, la variation des autres besoins en fonds de roulement n'intègre aucune cession des créances de CICE. Au 1^{er} semestre 2018, la variation des autres besoins en fonds de roulement intégrait la cession des créances de CICE 2017 pour un montant total de 12,3 millions d'euros.

2.4.5 Provisions

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2018
Provisions pour retraite et avantages similaires	202,1	151,0	161,5
Autres provisions	37,5	64,4	51,9
Provisions	239,6	215,4	213,4

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2018
Taux d'actualisation			
- France	0,90%	1,65%	1,65%
- Suisse	1,00%	0,75%	1,00%
- Royaume-Uni	2,30%	2,70%	2,90%

La baisse des taux d'intérêts observée sur les principales zones géographiques, dont la zone Euro, au cours du 1^{er} semestre 2019 s'est traduite par une baisse des taux d'actualisation de référence que sont les taux des obligations d'entreprises de première catégorie. Un ajustement du montant de l'engagement net a été comptabilisé dans les comptes intermédiaires, ce qui a pour effet une hausse des engagements liés.

Par rapport au 31 décembre 2018, l'augmentation de la provision pour retraite et avantages assimilés est de 40,6 millions d'euros. Cette augmentation est liée à hauteur de 37,7 millions d'euros à l'actualisation de l'engagement du fonds de pension Comet et l'actualisation engagements d'indemnité de départ à la retraite des salariés en France.

L'impact sur les capitaux propres est présenté au niveau de la rubrique « autres éléments du résultat global ».

Les autres provisions incluent principalement les provisions pour restructurations, risques opérationnels et fiscaux. La baisse de 14,4 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2018 est principalement liée à la consommation des provisions pour restructuration constatée dans le cadre de la mise en œuvre de la réorganisation du Groupe.

2.4.6 Capitaux propres

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre
Capitaux propres - part revenant au Groupe	1 170,2	1 122,9	1 253,5
Capitaux propres - part revenant aux intérêts non contrôlés	6,7	7,4	7,5
Capitaux propres	1 176,9	1 130,3	1 261,0

Au 1^{er} semestre 2019, les capitaux propres consolidés de Fnac Darty sont en diminution de 84,1 millions d'euros par rapport à la clôture de l'exercice précédent.

La part des capitaux propres revenant au Groupe a diminué de 83,3 millions d'euros, d'une part, sous l'effet de l'évolution des taux d'actualisation utilisés pour l'évaluation des engagements de retraite pour 36,5 millions d'euros, et d'autre, sous l'effet du résultat net part du Groupe pour de 39,0 millions d'euros. Le reste de la diminution est lié principalement à la diminution du capital et des réserves liées au capital dans le cadre du programme du rachat d'actions propres annoncé par le Groupe le 19 octobre 2018.

La Part des capitaux propres revenant aux intérêts non contrôlés est en diminution de 0,8 million d'euros, s'établissant à 6,7 millions d'euros.

2.4.7 Endettement financier net

A la fin du 1^{er} semestre, l'endettement financier net du Groupe est traditionnellement plus élevé qu'à la clôture de l'exercice en raison de la saisonnalité de l'activité. Au 30 juin 2019, l'endettement financier net de Groupe s'élève à 1 387,8 millions d'euros. Il intègre des dettes locatives liées à l'application de la norme IFRS 16 pour 935,7 millions d'euros.

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2018
Dettes financières brutes	927,7	913,9	911,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(475,6)	(497,0)	(918,6)
Endettement financier net hors IFRS 16 en fin de période	452,1	416,9	(7,4)
Dettes locatives	935,7	0,0	0,0
Endettement financier net avec IFRS 16 en fin de période	1 387,8	416,9	(7,4)

Les dettes financières brutes se composent principalement de l'emprunt obligataire à échéance 2024 pour 300,0 millions d'euros et à échéance 2026 pour 350,0 millions d'euros, ainsi que la ligne de crédit à moyen terme d'un montant de 200,0 millions d'euros et de titres de créance négociables à court terme pour 71,0 millions d'euros.

Fnac Darty a finalisé, le 15 mai 2019, l'opération de refinancement de son emprunt obligataire après avoir placé avec succès ses obligations senior d'un montant principal cumulé de 650 millions d'euros, composé d'un montant en principal cumulé de 300 millions d'obligations senior échues en 2024 et d'un montant en principal cumulé de 350 millions d'obligations senior échues en 2026. Les obligations 2024 verseront un coupon annuel de 1,875%. Les obligations 2026 verseront un coupon annuel de 2,625%. Le produit de l'offre a été utilisé pour rembourser intégralement les 650 millions d'euros d'obligation senior à 3,25% en circulation arrivant à échéance en 2023.

Par rapport au 30 juin 2018, l'endettement financier net est en augmentation de 35,2 millions d'euros hors dettes locatives liées à la norme IFRS 16, et de 970,9 millions d'euros avec les dettes locatives liées à la norme.

2.4.8 Solvabilité

Les instruments de financement contractés par le Groupe comportent des covenants financiers au 30 juin 2019.

Au 30 juin 2019, l'ensemble des covenants financiers semestriels sont respectés.

Les valeurs cibles des covenants à atteindre varient à chaque période de test.

2.4.9 Liquidité

Au 30 juin 2019, Fnac Darty dispose d'une trésorerie disponible de 475,6 millions d'euros (918,6 millions d'euros au 31 décembre 2018) à laquelle s'ajoute un solde de 400,0 millions d'euros de ligne de crédit confirmée et non utilisée à cette date, ainsi que d'un programme de titres de créance négociables à court terme de 300,0 millions d'euros, utilisé à hauteur de 71,0 millions d'euros, en vue de l'animation courante de l'activité.

Au 30 juin 2019, la trésorerie inclut des valeurs mobilières de placement de moins de trois mois.

Le Groupe n'est pas exposé à un risque de liquidité à court terme.

2.4.10 Variation de l'endettement financier net

La variation de l'endettement financier net se décompose comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2018
Cash-flow libre opérationnel	(257,5)	(304,5)
Intérêts versés nets des intérêts reçus et dividendes reçus	(32,9)	(16,6)
Acquisitions et cessions de filiales nettes de la trésorerie acquise ou cédée	(30,2)	0,0
Acquisitions et cessions d'autres actifs financiers	(1,4)	(1,6)
Acquisitions et cessions d'actions d'auto-contrôle	(13,9)	(6,0)
Dividendes versés	0,0	0,0
Augmentations / Diminutions de capital	1,3	0,0
Remboursements des dettes locatives	(110,1)	0,0
Intérêts payés sur dettes locatives	(11,8)	0,0
Autres opérations avec les actionnaires	0,0	0,0
Flux nets liés aux activités non poursuivies	0,0	0,0
Financement du fonds de pension Comet	(2,3)	(2,2)
Autres (1)	(0,7)	0,1
Variation de l'endettement financier net hors IFRS 16	(459,5)	(330,8)
<i>(1) inclut principalement l'impact des écarts de conversion sur l'endettement financier</i>		
Endettement financier net hors IFRS 16 au 1er janvier	(7,4)	86,1
Endettement financier hors IFRS 16 en fin de période	452,1	416,9

2.4.10.1 Cash-flow libre opérationnel

Le Groupe utilise un agrégat intermédiaire pour le suivi de sa performance financière dénommé le cash-flow libre opérationnel. Cet indicateur financier correspond aux flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles et aux flux des investissements opérationnels nets (définis comme les acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles et la variation des dettes des fournisseurs d'immobilisations).

Pour les six premiers mois de l'exercice 2019, le cash-flow libre opérationnel de Fnac Darty s'établit à -257,5 millions d'euros avec l'application de la norme IFRS 16, et à -379,4 millions d'euros hors IFRS 16 ; il s'élevait à -304,5 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018, soit une diminution de 47,0 millions d'euros avec IFRS 16, et une diminution de 74,9 millions d'euros en excluant IFRS 16.

La variation du besoin en fonds de roulement en 2019, n'inclut aucune entrée liée à la cession des créances de CICE. La variation du besoin en fonds de roulement incluait en 2018, une entrée de trésorerie de 12,3 millions d'euros lié à la cession des créances de CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi).

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2018
Capacité d'autofinancement avant impôts, dividendes et intérêts	177,7	77,9
Variation du besoin en fonds de roulement	(371,4)	(320,6)
Impôts sur le résultat payés	(14,8)	(17,2)
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(208,5)	(259,9)
Investissements opérationnels nets	(49,0)	(44,6)
Cash-flow libre opérationnel	(257,5)	(304,5)
Remboursement des dettes locatives et intérêts	(121,9)	0,0
Cash-flow libre opérationnel hors IFRS 16	(379,4)	(304,5)

Au 30 juin 2019, les investissements opérationnels nets s'élèvent à 49,0 millions d'euros.

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2018
France-Suisse	(47,0)	(41,6)
Péninsule Ibérique	(3,6)	(2,2)
Benelux	(4,6)	(3,0)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(55,2)	(46,8)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0,0	1,3
Variation des dettes et créances sur immobilisations	6,2	0,9
Investissements opérationnels nets	(49,0)	(44,6)

2.4.10.2 Acquisitions et cessions de filiales nettes de la trésorerie acquise ou cédée

Au 1^{er} semestre 2019, le décaissement de 30,2 millions d'euros correspond à l'acquisition de la société 123Billets (Billetreduc.com).

2.4.10.3 Intérêts nets versés et dividendes reçus

Les décaissements nets au titre des intérêts financiers nets versés et dividendes reçus intègrent principalement, au 30 juin 2019, le décaissement des intérêts des instruments de financement et les commissions d'utilisation et de non utilisation des lignes de crédit pour 12,2 millions d'euros, ainsi que la prime de remboursement par anticipation de l'ancien emprunt obligataire pour un montant de 18,7 millions d'euros.

2.4.10.4 Acquisitions et cessions d'autres actifs financiers nets

Aux 1^{ers} semestres 2019 et 2018, les décaissements liés aux acquisitions d'autres actifs financiers sont uniquement composés de l'investissement dans le fonds Daphni Purple. Au 30 juin 2019, le Groupe est engagé à souscrire les 39% restant pour 2,7 millions d'euros.

2.4.10.5 Acquisitions et cessions d'actions d'autocontrôle

Au 1er semestre 2019, les décaissements pour acquisitions et cessions d'actions d'autocontrôle sont liés à hauteur de 14,1 millions d'euros au décaissement pour l'acquisition d'actions Fnac Darty réalisés dans le cadre programme du rachat d'actions propres annoncé par le Groupe le 19 octobre 2018. Ils incluent également les flux de trésorerie réalisés dans le cadre du contrat de liquidité ouvert auprès de Oddo BHF et Natixis. Au 30 juin 2019, le Groupe détient 46 561 actions d'autocontrôle. Au 30 juin 2018, ce poste incluait principalement les flux de trésorerie dans le cadre du contrat de liquidité et le Groupe détenait de 69 000 actions propres.

2.4.10.6 Remboursements des dettes locatives et intérêts payés sur dettes locatives

Au 1^{er} semestre 2019, les flux nets liés aux remboursements des dettes locatives et intérêts payés sur dettes locatives sont liés à l'application de la norme IFRS 16 et représentent les flux de trésorerie des loyers.

2.4.10.7 Financement du fonds de pension Comet

Le financement du fonds de pension britannique Comet représente les décaissements effectués par le Groupe dans le cadre des engagements de retraite pour les anciens salariés de Comet au Royaume-Uni.

2.5 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Au 30 juin 2019, le groupe Ceconomy Retail International détient 24,3 % du capital et 24,3 % des droits de vote de Fnac Darty. Sur le premier semestre 2019, aucune opération entre l'ensemble des sociétés consolidées de Fnac Darty et le groupe Ceconomy Retail International n'est à mentionner.

Au 30 juin 2019, la société SFAM détient 11,4 % du capital et 11,4 % des droits de vote de Fnac Darty et n'a pas de représentant au conseil d'administration de Fnac Darty. Ainsi la société SFAM n'est pas une partie liée.

Jusqu'au 23 mai 2019, date de la dernière assemblée générale, le groupe Vivendi Universal comptait deux membres indépendants au conseil d'administration de Fnac Darty sans en être actionnaire. Ainsi, le groupe Vivendi n'est plus une partie liée.

Pour rappel, au premier semestre 2018, le groupe Ceconomy Retail International détenait 24,2 % du capital et 24,2 % des droits de vote de Fnac Darty. Aucune opération entre l'ensemble des sociétés consolidées de Fnac Darty et le groupe Ceconomy Retail International n'était à dénombrer.

2.6 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

2.6.1 Actionnariat salarié

Le second plan d'Actionnariat Salarié du Groupe Fnac Darty a été mis en œuvre auprès des salariés en Belgique, Espagne, France, Pays-Bas, Portugal et Suisse.

Ce sont près de 20% des collaborateurs qui ont fait le choix d'acquérir des actions Fnac Darty à des conditions préférentielles.

Cette opération aura un impact, non récurrent et peu significatif, sur la dilution et le résultat opérationnel au second semestre.

2.6.2 Nature et Découvertes

Fnac Darty a annoncé le 16 avril 2019 être en négociations exclusives en vue de l'acquisition de Nature & Découvertes, leader de la distribution omnicanale de produits naturels et de bien-être. Fnac Darty poursuit ses discussions exclusives pour acquérir Nature & Découvertes, qui devraient aboutir dans les prochaines semaines. Cette acquisition permettra au Groupe de diversifier son offre de produits et de renforcer son positionnement autour de la consommation engagée, thématique prenant une place de plus en plus importante chez les consommateurs. De nombreux espaces de coopération entre Fnac Darty et Nature & Découvertes pourront ainsi être déployés, afin de valoriser la puissance de la marque Nature & Découvertes, notamment au travers de corners dédiés au sein des magasins Fnac en France et à l'international. Des premiers shop-in-shops pourraient ouvrir au sein de magasins Fnac en France dès 2019, et l'expansion à l'international de l'enseigne devrait être déployée rapidement, en particulier en péninsule ibérique.

Le 19 juin 2019, Fnac Darty notifiait à l'Autorité de la concurrence son projet de rachat de Nature & Découvertes. Le 16 juillet 2019, l'Autorité de la concurrence a rendu un avis favorable en écartant tout risque d'atteinte à la concurrence et autorise l'opération.

2.6.3 Projet de partenariat stratégique avec CTS Eventim

Dans la poursuite de la dynamique de développement de France Billet, Fnac Darty a récemment annoncé la signature d'un partenariat stratégique avec CTS Eventim, leader européen du secteur de la billetterie.

France Billet pourrait ainsi compter sur les innovations technologiques de CTS Eventim, permettant d'accélérer le développement de sa plateforme digitale et d'enrichir sa proposition de valeur en direction de ses clients et partenaires. CTS Eventim intégrerait ainsi à son offre la distribution de billets de spectacles en France, un marché prééminent en Europe.

Le partenariat stratégique envisagé serait renforcé par des prises de participations capitalistiques :

France Billet ferait l'acquisition de 100% du capital de CTS Eventim France.

CTS Eventim prendrait une participation minoritaire de 48% du capital de France Billet, dont Fnac Darty conserverait le contrôle. À moyen-terme, CTS Eventim pourrait augmenter sa participation au capital à un niveau majoritaire.

Fnac Darty souhaite conserver une participation durable au capital de France Billet, un actif stratégique pour le Groupe.

France Billet pourrait ainsi compter sur le soutien du groupe Fnac Darty, leader européen du retail omnicanal, et sur l'expertise du premier acteur européen de la billetterie, représentant plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires et plus de 250 millions de billets vendus en 2018. Cette alliance offrirait la possibilité à Fnac Darty de renforcer son rôle de distributeur de spectacles en ligne et en magasins.

Ce projet sera présenté au préalable aux instances de représentation du personnel, avec pour objectif de finaliser l'opération d'ici à fin 2019.

2.7 PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LES SIX MOIS RESTANTS DE L'EXERCICE

Les sociétés et entreprises du Groupe Fnac Darty sont engagées dans un certain nombre de procès ou de litiges dans le cours normal des opérations, dont des contentieux avec les administrations fiscales, sociales ou douanières. Les charges pouvant en découler, estimées probables par elles et leurs experts, ont fait l'objet de provisions.

Aucun des contentieux en cours dans lesquels les sociétés ou entreprises du Groupe sont impliquées, de l'avis de leurs experts, ne fait courir de risque au cours normal et prévisible des affaires ou au développement envisagé du Groupe.

Le Groupe estime qu'il n'existe aucun litige connu de lui comportant des risques probables significatifs, susceptibles d'affecter le patrimoine, le résultat ou la situation financière du Groupe, qui n'ait fait l'objet de provisions estimées nécessaires à la clôture de l'exercice. Aucun litige, pris individuellement, n'est significatif à l'échelle de la Société ou du groupe.

Le Groupe n'a connaissance d'aucun autre litige ou arbitrage, qui serait susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent, une incidence significative sur la situation financière, l'activité, le résultat de la Société ou du Groupe.

Par ailleurs, les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe pourrait être confronté au second semestre 2019 sont ceux exposés dans le Document de référence 2018 du Groupe Section 6.

2.8 PERSPECTIVES

Dans un contexte de marché toujours compétitif, le Groupe démontre à nouveau son agilité commerciale et les capacités de croissance de ses activités.

Pour les grands rendez-vous commerciaux du second semestre 2019, le Groupe demeurera focalisé sur son exécution commerciale ainsi que sur la maîtrise des coûts. Fnac Darty poursuivra également la transformation de son modèle. L'intégration de ses récentes acquisitions, l'accélération sur le digital et le renforcement de son empreinte omnicanale contribueront à renforcer le profil opérationnel du Groupe tout en lui permettant de poursuivre les initiatives visant à offrir un « choix éclairé » et améliorer l'expérience client.

La dynamique d'expansion continuera au 2^e semestre, principalement au travers d'ouvertures de magasins en franchise. Le Groupe devrait ainsi ouvrir près de 60 magasins en 2019.

Fnac Darty confirme également ses objectifs à moyen terme et vise une croissance supérieure à ses marchés, et une marge opérationnelle courante de 4,5% à 5%. Ces objectifs tiennent compte de l'application de la norme IFRS 16.

3 COMPTES CONSOLIDES RESUMES

Les tableaux suivants comportent des données arrondies individuellement. Les calculs arithmétiques effectués sur la base des éléments arrondis peuvent présenter des divergences avec les agrégats ou sous totaux affichés.

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

POUR LES SITUATIONS AU 30 JUIN 2019 ET AU 30 JUIN 2018 ET L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2018

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
Produits des activités ordinaires	4	3 284,6	3 199,5	7 474,7
Coût des ventes		(2 287,6)	(2 203,1)	(5 209,6)
Marge brute		997,0	996,4	2 265,1
Charges de personnel	5	(539,4)	(536,6)	(1 105,1)
Autres produits et charges opérationnels courants		(416,3)	(415,4)	(865,7)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		0,9	1,2	1,7
Résultat opérationnel courant		42,2	45,6	296,0
Autres produits et charges opérationnels non courants	6	(21,5)	(10,9)	(38,8)
Résultat opérationnel		20,7	34,7	257,2
Charges financières (nettes)	7	(54,0)	(25,2)	(42,6)
Résultat avant impôt		(33,3)	9,5	214,6
Impôt sur le résultat	8	(6,6)	(2,4)	(65,0)
Résultat net des activités poursuivies		(39,9)	7,1	149,6
dont part du Groupe		(39,0)	6,8	149,2
dont part des intérêts non contrôlés		(0,9)	0,3	0,4
Résultat net des activités non poursuivies	17.4	0,1	1,0	0,3
dont part du Groupe		0,1	1,0	0,3
dont part des intérêts non contrôlés		0,0	0,0	0,0
Résultat net de l'ensemble consolidé		(39,8)	8,1	149,9
dont part du Groupe		(38,9)	7,8	149,5
dont part des intérêts non contrôlés		(0,9)	0,4	0,4
Résultat net part du Groupe		(39,0)	7,8	149,5
Résultat par action (en euros)	9	(1,5)	0,29	5,60
Résultat dilué par action (en euros)	9	(1,5)	0,29	5,57
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies		(39,0)	6,8	149,2
Résultat par action (en euros)	9	(1,5)	0,26	5,59
Résultat dilué par action (en euros)	9	(1,5)	0,25	5,56

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
Résultat net		(39,9)	8,1	149,9
Ecart de conversion		0,8	(0,1)	0,7
Juste valeur des instruments de couverture		(0,2)	1,3	1,5
Eléments recyclables en résultat		0,6	1,2	2,2
Réévaluation du passif net au titre des régimes à prestations définies		(36,5)	24,4	12,9
Eléments non recyclables en résultat		(36,5)	24,4	12,9
Autres éléments du résultat global, après impôt	10	(35,9)	25,6	15,1
Résultat global total		(75,8)	33,7	165,0
dont part du Groupe		(74,9)	33,6	164,6
dont part des intérêts non contrôlés		(0,9)	0,10	0,4

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

POUR LES SITUATIONS AU 30 JUIN 2019 ET AU 30 JUIN 2018 ET L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2018

ACTIF

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2018
Goodwill		1 584,9	1 541,4	1 559,5
Immobilisations incorporelles		471,1	471,4	480,0
Immobilisations corporelles		592,6	604,8	620,2
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	11	930,6	0,0	0,0
Participations dans les sociétés mises en équivalence		20,6	19,1	19,7
Actifs financiers non courants		23,6	18,4	20,6
Actifs d'impôts différés		68,1	66,9	66,8
Autres actifs non courants		0,0	0,0	0,0
Actifs non courants		3 691,5	2 722,0	2 766,8
Stocks		1 067,4	1 026,2	1 091,8
Créances clients		176,2	167,4	271,8
Créances d'impôts exigibles		17,5	32,3	41,8
Autres actifs financiers courants		7,8	21,5	14,2
Autres actifs courants		314,8	349,1	405,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	475,6	497,0	918,6
Actifs courants		2 059,3	2 093,5	2 743,8
Actifs détenus en vue de la vente	17.4	0,0	0,0	0,0
Total actif		5 750,8	4 815,5	5 510,6

PASSIF

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2018
Capital social	12.1	26,5	26,7	26,6
Réserves liées au capital		971,8	988,8	984,4
Réserves de conversion		(3,7)	(5,3)	(4,5)
Autres réserves et résultat net		175,6	112,7	247,0
Capitaux propres part du Groupe	12	1 170,2	1 122,9	1 253,5
Capitaux propres - Part revenant aux intérêts non contrôlés		6,7	7,4	7,5
Capitaux propres		1 176,9	1 130,3	1 261,0
Emprunts et dettes financières à long terme	14	854,2	852,7	855,1
Dettes locatives à long terme	15	741,8	0,0	0,0
Provisions pour retraites et autres avantages similaires		202,1	151,0	161,5
Autres passifs non courants		174,5	175,8	191,3
Passifs d'impôts différés		192,7	190,0	189,9
Passifs non courants		2 165,3	1 369,5	1 397,8
Emprunts et dettes financières à court terme	14	73,5	61,2	56,1
Dettes locatives à court terme	15	193,9	0,0	0,0
Autres passifs financiers courants		19,5	21,4	15,9
Dettes fournisseurs		1 448,1	1 387,0	1 876,7
Provisions		37,5	64,4	51,9
Dettes d'impôts exigibles		7,4	18,6	44,4
Autres passifs courants		627,8	761,5	805,5
Passifs courants		2 407,7	2 314,1	2 850,5
Dettes associées à des actifs détenus en vue de la vente	17.4	0,9	1,6	1,3
Total passif		5 750,8	4 815,5	5 510,6

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

POUR LES SITUATIONS AU 30 JUIN 2019 ET AU 30 JUIN 2018 ET L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2018

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30-juin-19	30-juin-18	31-déc-18
Résultat net des activités poursuivies		(39,9)	7,1	149,6
Produits et charges sans contrepartie en trésorerie		163,3	36,5	79,6
Capacité d'autofinancement	16.1	123,4	43,6	229,2
Charges et produits d'intérêts financiers		52,3	21,9	36,5
Dividendes reçus		0,0	0,0	0,0
Charge nette d'impôt exigible		2,0	12,4	75,3
Capacité d'autofinancement avant impôts, dividendes et intérêts		177,7	77,9	341,0
Variation du besoin en fonds de roulement		(371,4)	(320,6)	1,1
Impôts sur le résultat payés		(14,8)	(17,2)	(71,8)
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	17.1	(208,5)	(259,9)	270,3
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(49,0)	(45,9)	(117,9)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		0,0	1,3	0,3
Acquisitions de filiales nettes de la trésorerie acquise		(30,2)	0,0	(11,2)
Acquisitions d'autres actifs financiers		(1,4)	(1,6)	(2,3)
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement	17.2	(80,6)	(46,2)	(131,1)
Augmentation / Diminution de capital		1,3	0,0	6,8
Autres opérations avec les actionnaires		0,0	0,0	0,0
Acquisitions ou cessions d'actions d'autocontrôle		(13,9)	(6,0)	(14,4)
Dividendes versés aux actionnaires		0,0	0,0	0,0
Emission d'emprunts		650,0	0,0	0,0
Remboursement d'emprunts		(650,0)	0,0	0,0
Remboursements des dettes locatives		(110,1)	0,0	0,0
Intérêts payés sur dettes locatives		(11,8)	0,0	0,0
Augmentation / Diminution des autres dettes financières		16,6	52,8	50,2
Intérêts versés et assimilés		(32,9)	(16,6)	(32,5)
Financement du fonds de pension Comet	17.3	(2,3)	(2,2)	(4,5)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	17.3	(153,1)	28,0	5,6
Flux nets liés aux activités non poursuivies	17.4	0,0	0,0	(0,6)
Incidence des variations des cours de change		(0,8)	0,2	(0,5)
Variation nette de la trésorerie		(443,0)	(277,9)	143,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	17	918,6	774,9	774,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	17	475,6	497,0	918,6

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Nombre d'actions en circulation ⁽¹⁾	Capital social	Réserves liées au capital	Réserves de conversion	Autres réserves et résultats nets	Capitaux propres		
						Part Groupe	Intérêts non contrôlés	Totaux
<i>(en millions d'euros)</i>								
Au 31 décembre 2017	26 658 135	26,7	988,8	(5,2)	85,7	1 096,0	7,0	1 103,0
Résultat global total				(0,1)	33,5	33,4	0,3	33,7
Variation de capital	44 245	0,0	0,0			0,0		0,0
Titres d'auto-contrôle					(6,0)	(6,0)		(6,0)
Valorisation des paiements fondés sur les actions					3,4	3,4		3,4
Impact 1ere application IFRS 9*					(4,1)	(4,1)		(4,1)
Impact 1ere application IFRS 15					0,2	0,2		0,2
Autres mouvements					0,0	0,0	0,1	0,1
Au 30 juin 2018	26 702 380	26,7	988,8	(5,3)	112,7	1 122,9	7,4	1 130,3
Résultat global total				0,8	130,4	131,2	0,1	131,3
Variation de capital	(96 941)	(0,1)	(4,4)			(4,5)		(4,5)
Titres d'auto-contrôle					0,2	0,2		0,2
Valorisation des paiements fondés sur les actions					3,5	3,5		3,5
Impact 1ere application IFRS 15					0,2	0,2		0,2
Autres mouvements					0,0	0,0	0,0	0,0
Au 31 décembre 2018	26 605 439	26,6	984,4	(4,5)	247,0	1 253,5	7,5	1 261,0
Résultat global total				0,8	(75,8)	(75,0)	(0,8)	(75,8)
Variation de capital	(100 804)	(0,1)	(12,6)			(12,7)		(12,7)
Titres d'auto-contrôle					1,1	1,1		1,1
Valorisation des paiements fondés sur les actions					3,7	3,7		3,7
Impact 1ere application IFRS 16					(0,4)	(0,4)		(0,4)
Autres mouvements						0,0		0,0
Au 30 juin 2019 (1)/(2)	26 504 635	26,5	971,8	(3,7)	175,6	1 170,2	6,7	1 176,9

⁽¹⁾ Valeur nominale des actions de 1 euro.

⁽²⁾ Nombre d'actions au capital au 30 juin 2019 : 26 504 635

* Dépréciation des actifs financiers de la coentreprise Ménafinance

Notes annexes résumées aux états financiers consolidés

NOTE 1	GENERALITES.....	36
NOTE 2	PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.....	36
NOTE 3	FAITS MARQUANTS	44
NOTE 4	SECTEURS OPERATIONNELS	45
NOTE 5	FRAIS DE PERSONNEL.....	47
NOTE 6	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS	47
NOTE 7	CHARGES FINANCIERES (NETTES).....	48
NOTE 8	IMPOTS.....	49
NOTE 9	RESULTATS PAR ACTION.....	49
NOTE 10	AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL.....	52
NOTE 11	DROITS D'UTILISATION	53
NOTE 12	CAPITAUX PROPRES	54
NOTE 13	TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	54
NOTE 14	DETTES FINANCIERES.....	55
NOTE 15	DETTES DE LOYERS.....	55
NOTE 16	ENDETTEMENT NET	56
NOTE 17	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	57
NOTE 18	EVOLUTION DES PASSIFS EVENTUELS, ENGAGEMENTS CONTRACTUELS NON COMPTABILISES ET RISQUES EVENTUELS	62
NOTE 19	PARTIES LIEES.....	62
NOTE 20	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	63

Note 1 Généralités

1.1. Généralités

Fnac Darty, société-mère du Groupe, est une Société Anonyme de droit français à Conseil d'administration, dont le siège social est 9 rue des Bateaux-Lavois, ZAC Port d'Ivry, 94200 Ivry sur Seine, France et cotée à Euronext Paris. La Société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 055800296. La société Fnac Darty est soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du Code de commerce.

Les états financiers consolidés résumés au 30 juin 2019 reflètent la situation comptable de la société Fnac Darty et ses filiales ainsi que ses intérêts dans les entreprises associées et coentreprises.

Le 25 juillet 2019, le Conseil d'administration a arrêté les états financiers consolidés résumés au 30 juin 2019 et donné son autorisation à leur publication.

1.2. Contexte de publication

Fnac Darty, composé de la société Fnac Darty et ses filiales (collectivement «Fnac Darty») est le leader de la distribution de biens de loisirs, techniques et électroménager pour le grand public en France et un acteur majeur sur les autres marchés géographiques où il est présent à savoir l'Espagne, le Portugal, la Belgique, les Pays-Bas et la Suisse. Fnac Darty dispose également d'une présence en franchise au Maroc, au Qatar, en Côte d'Ivoire, au Cameroun, au Congo et en Tunisie.

L'admission des titres Fnac Darty aux négociations sur le marché réglementé Euronext Paris, impose l'établissement de comptes consolidés établis selon les normes IFRS. Les modalités d'établissement de ces comptes sont décrites en Note 2 Principes et Méthodes comptables.

Les états financiers consolidés de Fnac Darty sont présentés en millions d'euros.

Note 2 Principes et Méthodes comptables

2.1. Principes généraux et déclaration de conformité

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers semestriels consolidés du Groupe au 30 juin 2019 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union européenne (disponibles sur http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/ifrs-financial-statements/index_fr.htm) à la date de clôture de ces états financiers et qui sont d'application obligatoire à cette date, et présentés avec en comparatif, l'exercice 2018 établi selon le même référentiel.

Les normes internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et les interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les états financiers consolidés résumés au 30 juin 2019 sont préparés selon les dispositions de la norme IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, telle qu'adoptée par l'Union européenne, qui permet de présenter une sélection de notes explicatives.

Les états financiers consolidés présentés ne tiennent pas compte des projets de normes et interprétations qui ne sont encore, à la date de clôture, qu'à l'état d'exposés sondages à l'IASB (*International Accounting Standards Board*) et à l'IFRIC, de même que des textes dont l'application n'est pas obligatoire en 2019.

Les notes présentées portent sur les événements et transactions significatifs du semestre et doivent être lues en liaison avec les états financiers consolidés au 31 décembre 2018. Elles sont, en effet, indissociables de l'information présentée dans les états financiers consolidés inclus dans le Document de Référence du Groupe publié au titre de l'exercice 2018.

2.2. Référentiel IFRS appliqué

Les comptes semestriels sont établis selon les principes et méthodes comptables appliqués par le Groupe aux états financiers de l'exercice 2018, à l'exception des points suivants qui font l'objet de méthodes d'évaluation spécifiques (Note 2.3)

- l'impôt sur le résultat
- les avantages du personnel

Par ailleurs, les comptes semestriels sont établis conformément à la norme IFRS16 applicable depuis le 1^{er} janvier 2019. Les principes et méthodes comptables relatifs à cette norme sont présentés dans la note 2.4.

2.2.1 Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne, et d'application non obligatoire aux exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2019 et non anticipés par le Groupe :

Il n'y a pas de textes adoptés par l'Union Européenne et applicables par anticipation.

2.2.2 Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne, et d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 :

- Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 « Contrats de location ». IFRS 16 remplace la norme IAS 17 et ses interprétations. Cette nouvelle norme, entrée en vigueur pour les exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2019, impose la comptabilisation d'un actif (le droit d'utilisation) et d'un passif (dette de loyers) calculé sur la base des loyers inévitables actualisés.

Le Groupe applique IFRS 16 depuis le 1^{er} janvier 2019 et a retenu la méthode rétrospective modifiée. Les états financiers 2018 n'ont ainsi pas fait l'objet de retraitement.

Les principes comptables relatifs à IFRS 16 appliqués aux états financiers au 30 juin 2019 sont décrits en note 2.4.

Afin d'assurer la transition entre la norme IAS 17 et la norme IFRS 16, l'ensemble des contrats de location et l'ensemble des contrats de prestation rentrant dans le champ d'application de la norme IFRS 16 a été analysé.

En vue de la transition à IFRS 16, le Groupe s'est attaché, dans le courant de l'année 2018, à collecter les données nécessaires relatives aux contrats de location rentrant dans le périmètre de la norme. Le Groupe a retenu les exemptions offertes par la norme relatives à l'ensemble des contrats de location d'une durée inférieure ou égale à 12 mois ou dont l'actif sous-jacent a une valeur à neuf inférieure à 5 000 USD. Le Groupe n'a pas retenu l'allègement visant à exclure à la date de transition les contrats dont la durée résiduelle est inférieure à 12 mois, ni aucun allègement autre que les exemptions et l'allègement pratique relatif à l'impairment. La recouvrabilité du droit d'utilisation est testée dès lors que des événements ou des modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur de l'actif. Les dispositions de mise en œuvre des tests de dépréciation sont identiques à celles relatives aux immobilisations incorporelles et corporelles décrites dans les notes 2.6, 2.7 et 2.8 des comptes consolidés au 31 décembre 2018. Le Groupe a choisi d'appliquer l'allègement pratique en date de transition et de ne pas refaire les tests d'impairment sur le Goodwill.

Au 1^{er} janvier 2019, le Groupe dénombre 3 645 contrats de location entrant dans le périmètre d'IFRS 16 dont 616 contrats immobiliers, le reste étant quasi exclusivement constitué de contrats de locations mobilières (pour l'essentiel véhicules, engins de levage, imprimantes et serveurs informatiques).

Pour déterminer la durée de location à prendre en compte pour chaque contrat, une double approche a été retenue :

- contractuelle (détermination de la durée exécutoire des contrats)
- et durée de location fondée sur des critères économiques et commerciaux.

La durée exécutoire identifiée pour chaque contrat correspond à la période maximum pour laquelle le preneur a le droit de bénéficier du droit d'utilisation de l'actif. Elle correspond à la durée pendant laquelle le contrat est non résiliable par le bailleur ainsi qu'à l'ensemble des renouvellements possibles prévus au contrat à la main exclusive du preneur. La définition de cette durée est conforme à la position de l'ANC dans son relevé de conclusion du 16 février 2018. Au sein de cette durée exécutoire, la durée de location retenue peut être limitée par la prise en compte, ou non, des options de sortie anticipée des contrats de location en fonction de critères économiques relatifs aux actifs loués afin de déterminer de manière globale la durée raisonnablement certaine de location pour chaque contrat. Les critères économiques retenus pour l'appréciation de l'exercice des renouvellements et des options de sortie anticipée des baux par type d'actifs prennent en compte la qualité des emplacements (premium ou standard), le caractère stratégique du magasin ainsi que sa profitabilité. D'une façon générale, les critères d'appréciation sont basés sur la qualité de l'actif et les spécificités du marché et des contrats.

Pour déterminer le montant des loyers à prendre en compte dans le cadre d'IFRS 16, le Groupe a retenu les loyers minimum garantis, après prise en compte des évolutions d'indices des prix de l'immobilier connues. La partie variable des loyers, indexée le plus souvent sur l'évolution du chiffre d'affaires, a été exclue conformément aux préconisations de la norme.

Les taux implicites des contrats ne sont pas facilement déterminables. Le Groupe a fixé les taux d'actualisation sur la base d'un taux d'emprunt marginal qui reflète les caractéristiques propres aux entités qui souscrivent les contrats de location. Ainsi, une grille de taux a été établie par pays. Les taux d'actualisation par devise sont élaborés à partir d'un index Midswap par devise et par maturité, auquel est ajouté un spread (spread appliqué aux emprunts les plus récents du Groupe + prime de risque pays + rating filiale). La maturité du taux retenu est fonction de la durée de chaque contrat de location qui dépend elle-même du profil de paiement. La maturité des taux dépend de la durée résiduelle du contrat jusqu'à l'échéance, à compter de la date de l'événement. Ainsi, à la date de première application, la maturité des taux retenue dépend de la durée restante entre le 1^{er} janvier 2019 et l'échéance du contrat.

L'impact de l'application d'IFRS 16 sur le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2019 a conduit à la constatation d'une dette de location s'élevant à 987,2 millions d'euros, ainsi qu'une augmentation des immobilisations via la constatation d'un droit d'utilisation. Conformément à la norme IFRS16, les encours d'étalement d'avantages bailleurs selon la norme IAS17 au 31 décembre 2018 (comptabilisés en produits constatés d'avance) ont été soldés en contrepartie du droit d'utilisation. Concernant les nouvelles franchises de loyer à compter de la date de transition, elles ont été intégrées dans les calculs des cash flow pour déterminer le montant de la dette et du droit d'utilisation. Par ailleurs, les droits au bail comptabilisés au bilan arrêté au 31 décembre 2018 ont été reclassés en droit d'utilisation pour un montant de 26,8 millions d'euros.

La différence constatée entre le montant de la dette IFRS 16 à la date de première application et celui des engagements hors bilan relatifs aux contrats de location (519,8 millions d'euros à fin décembre 2018) s'explique par les différentes méthodologies retenues :

- Pas d'actualisation des flux pour le calcul des engagements hors bilan de location
- Durée retenue pour le calcul des engagements hors bilan de location limitée à la première option de sortie du contrat

En millions d'euros

Engagements hors bilan donnés au titre des contrats de locations simples au 31/12/2018	519,8
Effet lié à la date d'échéance de contrat retenue	508,7
Effet de l'actualisation	(41,3)
Dettes locatives IFRS 16 constatées au 01/01/2019	987,2

L'impact des durées retenues pour la dette IFRS16 représente une augmentation de l'engagement de 508,7 millions d'euros. L'impact de l'actualisation pour le calcul de la dette IFRS16 représente une diminution de l'engagement de 41,3 millions d'euros.

Les impacts comptables sur les principaux agrégats utilisés par le Groupe sont les suivants :

- Augmentation de l'EBITDA,
- Augmentation des charges financières,
- Constatation d'un impôt différé conformément à la pratique actuelle concernant les contrats de location financement sous IAS 17,
- Variation discontinue du résultat net, sans impact sur la durée totale du contrat,
- Dans le Tableau des Flux de Trésorerie, impact sur les variations liées aux activités de financement,
- Comptabilisation d'un actif (le droit d'utilisation) et d'un passif sur la base des loyers actualisés,
- Solde des encours d'étalement d'avantages bailleurs au 1er janvier 2019 (participations bailleurs et franchises) en contrepartie du droit d'utilisation,
- Reclassement du droit au bail en droit d'utilisation,
- Pour les contrats de sous-location, comptabilisation d'une créance de sous-location principalement en contrepartie du droit d'utilisation, et pour la différence en capitaux propres,
- Pas d'impacts concernant les contrats de location-financement qui conservent le traitement IAS 17 antérieur. Toutefois, un reclassement sera effectué au 31 décembre 2019 afin de rattacher la dette de location financement à la dette locative et l'actif de location financement au droit d'utilisation.

Cependant l'application de la norme n'aura pas d'impact sur les covenants financiers du Groupe, ceux-ci étant déterminés hors application IFRS 16.

Afin de permettre les calculs d'impacts et le suivi opérationnel des contrats, Fnac Darty a acquis une solution informatique permettant :

- La centralisation de tous les contrats de location,
- La mise à jour des informations en temps réel,
- La génération des écritures comptables,
- La gestion des données prévisionnelles,
- L'analyse des impacts financiers tant au niveau du Groupe que sur des périmètres analytiques.

Le déploiement de cet outil a été finalisé dans le courant du second semestre 2018. Les données relatives aux contrats de location sont actualisées chaque mois dans l'outil depuis la date de première application, et les retraitements comptables sont passés mensuellement.

- **IFRIC 23 – Incertitudes relative aux traitements fiscaux** clarifie l'application des dispositions d'IAS 12 « Impôts sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation, lorsqu'une incertitude existe sur le traitement de l'impôt sur le résultat. À cet effet, l'interprétation IFRIC 23 prescrit une méthode unique et uniforme de reconnaissance des risques fiscaux. Au cours du 1er semestre 2019, le Groupe a uniformisé son processus de reconnaissance des risques fiscaux, avec la mise en place de procédures de communication normées entre les filiales de toutes les juridictions fiscales et la direction fiscale du Groupe. Désormais, s'il est probable qu'une position fiscale incertaine ne soit pas acceptée par les autorités fiscales, cette situation sera reflétée dans les comptes lors de la comptabilisation de l'impôt exigible et de l'impôt différé. Au 30 juin 2019, les positions fiscales incertaines ont été appréciées selon les nouveaux standards et au terme de cette appréciation aucun nouveau risque n'a été détecté.

Autres normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne, et d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019 :

- **Amendements à IFRS 9 : Clause de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative, applicable à compter du 1er janvier 2019,**
- **Amendements à IAS 28 : Intérêts à long terme dans des entités associées et des coentreprises, applicable à compter du 1er janvier 2019,**
- **Amendement à IAS 19 : Modification, réduction ou cessation de régime,**
- **Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2015-2017 : Diverses propositions.**

L'application de ces textes n'a pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

2.2.3 Normes, amendements et interprétations non encore adoptés par l'Union européenne, et d'application obligatoire aux exercices post 2019:

L'IASB a également publié le texte suivant pour lesquels le Groupe n'anticipe pas d'incidence significative:

- **Amendements à IFRS 3 : Définition d'une activité,**
- **IFRS 17 : Contrats d'assurance,**
- **Amendements à IAS 1 et IAS 8 : définition de la matérialité dans les états financiers,**
- **Amendement aux références du cadre conceptuel pour les normes IFRS.**

2.3. Particularités propres à l'établissement des états financiers intermédiaires

2.3.1. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt de la période (exigible et différée) est déterminée à partir du taux effectif d'impôt estimé pour l'ensemble de l'exercice en cours, pour chaque entité et sous-ensemble fiscal.

2.3.2. Avantages du personnel

La charge du semestre relative aux avantages postérieurs à l'emploi correspond à la moitié de la charge nette calculée pour l'exercice 2019.

Conformément aux exigences des normes IAS 19 et IAS 34, le montant de l'engagement net au titre des avantages postérieurs à l'emploi tient compte des variations significatives des conditions de marché lors de l'établissement des comptes intermédiaires. Ces variations significatives sont détaillées dans la note 11.

2.3.3. Saisonnalité de l'activité

Le produit des activités ordinaires, le résultat opérationnel et l'ensemble des indicateurs opérationnels (dont le Besoin en Fonds de Roulement) sont caractérisés par une forte saisonnalité liée à un niveau d'activité élevé sur le dernier trimestre de l'année civile. En conséquence, les résultats intermédiaires au 30 juin 2019 ne sont pas nécessairement représentatifs de ceux pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice 2019.

2.4. Principes de consolidation : Traitement des contrats de location sous IFRS 16

Sur l'exercice en cours, le Groupe a appliqué pour la première fois la norme IFRS 16 Contrats de location (publiée par l'IASB en janvier 2016).

IFRS 16 introduit de nouvelles exigences en matière de comptabilisation des contrats de location. Il établit d'importantes modifications apportées à la comptabilité du preneur en supprimant la distinction entre les contrats de location simple et de location financement, en instituant la comptabilisation d'un droit d'utilisation et d'une dette locative à la mise en place de chaque contrat de location, à l'exception possible des contrats de location à court terme (d'une durée inférieure ou égale à 12 mois) et des contrats de location d'actifs de faible valeur. Ainsi, Les contrats de location sont comptabilisés au bilan dès l'origine du contrat pour la valeur actualisée des paiements futurs. Ces contrats sont enregistrés en « dettes locatives à long terme » et « dettes locatives à court terme » au passif avec inscription à l'actif en « droits d'utilisation relatifs aux contrats de location ». Ils sont amortis sur la durée du contrat qui correspond en général à la durée exécutoire du contrat sauf si une intention de renouveler ou de résilier le contrat est connue. Au compte de résultat, les charges d'amortissement sont comptabilisées dans le résultat opérationnel et les charges d'intérêts dans le résultat financier. Au 30 juin, la charge d'intérêts relative à la dette locative s'élève à 11,8 millions d'euros.

L'impact de l'adoption de la norme IFRS 16 sur les états financiers consolidés du Groupe est décrit ci-après.

La date d'application initiale d'IFRS 16 pour le Groupe est le 1er janvier 2019.

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 16 selon la méthode rétrospective modifiée.

Impact de la nouvelle définition du contrat de location

Selon IFRS 16, le changement de définition du contrat de location a principalement trait à la notion de contrôle : est considéré comme un contrat de location tout contrat pour lequel le preneur peut contrôler l'actif loué en échange d'une contrepartie.

Par ailleurs, la définition d'un contrat de location conformément à IAS 17 et à IFRIC 4 continuera à s'appliquer aux contrats de location conclus ou modifiés avant le 1er janvier 2019.

Le Groupe applique la définition du contrat de location et les directives associées énoncées dans IFRS 16 à tous les contrats de location conclus ou modifiés à compter du 1er janvier 2019. Afin de préparer la première application de la norme IFRS 16, le Groupe a mené un projet de recensement montrant que la nouvelle définition d'IFRS 16 n'aura pas d'impact significatif sur le périmètre des contrats répondant à la définition d'un contrat de location.

Impact sur la comptabilité des preneurs

IFRS 16 modifie la manière dont le Groupe traite les contrats de location simple conformément à IAS 17, et qui étaient précédemment considérés comme des engagements hors bilan.

En appliquant IFRS 16, pour tous les contrats de location (à l'exception de ceux mentionnés ci-dessous), le Groupe:

- comptabilise à l'origine une dette locative et un droit d'utilisation, fonction de la valeur actualisée des loyers futurs,
- comptabilise au compte de résultat de l'amortissement sur le droit d'utilisation et des intérêts sur la dette locative,
- décompose les flux de trésorerie décaissés entre le remboursement du principal (présenté dans les activités de financement sur la ligne « Remboursement des dettes locatives ») et les intérêts (présentés dans les activités de financement sur la ligne « Intérêts payés sur dettes locatives ») dans le tableau des flux de trésorerie consolidés.

Concernant les avantages bailleurs (participations bailleurs ou franchises de loyers), le Groupe a choisi, dans ses comptes statutaires, la méthode de l'étalement des produits constatés jusqu'à l'échéance des baux. En conséquence, il existait un encours d'avantages bailleurs non encore étalés de 43,2 millions d'euros au 31/12/2018. Cet encours a été entièrement soldé en contrepartie du droit d'utilisation. Pour les avantages bailleurs historiques, comme pour les nouveaux, les étalements pratiqués à compter du 1^{er} janvier 2019 dans les comptes statutaires sont donc systématiquement contrepassés dans les comptes consolidés, et retraités selon la norme IFRS 16.

La recouvrabilité du droit d'utilisation est testée dès lors que des événements ou des modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur de l'actif. Les dispositions de mise en œuvre des tests de dépréciation sont identiques à celles relatives aux immobilisations incorporelles et corporelles décrites dans les notes 2.6, 2.7 et 2.8 des comptes consolidés au 31 décembre 2018. Le Groupe a choisi d'appliquer l'allègement pratique en date de transition et de ne pas refaire les tests d'impairment sur le Goodwill.

Pour les contrats de location de courte durée (inférieure ou égale à douze mois) et les contrats de location d'actifs de faible valeur, le Groupe a choisi de retenir l'exemption permise par la norme et de comptabiliser une charge de location. Cette charge est présentée dans les « Autres produits et charges opérationnels courants » dans le compte de résultat consolidé. Le montant des charges de loyers relatives aux contrats de courte durée s'est élevé à 0,4 million d'euros au 30 juin 2019. Par ailleurs, le montant total des engagements locatifs pour les contrats de location de courte durée s'élève à 0,6 million d'euros. Concernant l'exemption sur les contrats dont l'actif sous-jacent est de faible valeur (inférieure à 5 000 USD), les charges de loyers au 30 juin 2019 s'élèvent à 0,3 million d'euros.

Concernant les contrats de location financement, conformément aux directives de la norme IFRS 16, leur traitement n'a pas été modifié et restera le même jusqu'à leur échéance. Toutefois, un reclassement sera effectué au 31 décembre 2019 afin de rattacher la dette de location financement à la dette locative et l'actif de location financement au droit d'utilisation. Pour les nouveaux contrats de location financement, le traitement appliqué sera celui de la norme IFRS 16. Au 30 juin 2019, le Groupe comptabilise des immobilisations et une dette relative à des contrats de location financement pour respectivement 3,1 millions d'euros et 2,5 millions d'euros.

Au 30 juin 2019, le Groupe comptabilise une valeur consolidée de droit au bail de 26,8 millions d'euros. Conformément aux directives de la norme IFRS 16, ce montant a été reclassé en droit d'utilisation.

Concernant les contrats de sous-locations immobilières, le Groupe dénombre 4 contrats de location financement (échéance identique au contrat principal) faisant l'objet d'un retraitement selon la norme IFRS 16. En conséquence, une créance de sous-location a été comptabilisée pour un montant de 2,7 millions d'euros, en contrepartie d'une baisse du droit d'utilisation pour 3,1 millions d'euros et des capitaux propres pour 0,4 million d'euros. Le produit de sous-location relatif à ces contrats s'élève à 0,5 million d'euros pour le premier semestre 2019.

L'impact fiscal des retraitements relatifs à l'application de la norme IFRS 16 est pris en compte via la comptabilisation d'impôts différés liés à la différence temporaire déductible provenant de la diminution de la valeur comptable de l'actif (amortissements du droit d'utilisation) plus rapide que celle du passif (remboursement du capital de la dette).

Méthodologie appliquée

Chaque contrat signé par le Groupe est analysé pour déterminer s'il s'agit d'un contrat de location. Ainsi, lorsqu'il est preneur dans un contrat de location, le groupe reconnaît un droit d'utilisation et une dette locative correspondante, à l'exception des baux à court terme (définis comme des baux d'une durée inférieure ou égale à 12 mois) et des baux dont l'actif sous-jacent est de faible valeur. Pour ces contrats de location exemptés, le Groupe comptabilise les loyers en charges d'exploitation sur une base linéaire sur la durée de la location sauf si une autre base est plus représentative du rythme de recouvrement des avantages économiques des actifs loués. La dette locative est, à l'origine, évaluée à la valeur actuelle des loyers restant dus, actualisée au taux implicite du contrat de location où, à défaut, au taux d'intérêt marginal annuel du Groupe, qui correspond aux conditions d'emprunt obtenues par le Groupe.

Les paiements de location inclus dans l'évaluation de la dette locative comprennent:

- les loyers fixes (loyers minimum garantis, y compris les indexations connues sur un indice de prix), après déduction des avantages bailleurs,
- le montant que le preneur devrait payer au titre des garanties de valeur résiduelle,
- le prix d'exercice des options d'achat, si le preneur est raisonnablement certain d'exercer ces options,
- le paiement de pénalités pour la résiliation du contrat de location, si celles-ci sont prévues au contrat.

Conformément à la norme IFRS 16, la part variable des loyers versés n'a pas été retenue dans le calcul de la dette. Au 30 juin 2019, ces charges variables s'élèvent à 0,4 million d'euros.

La dette locative est présentée sur une ligne distincte dans le bilan consolidé. L'obligation locative est évaluée en ajoutant, à la valeur comptable de la dette, la part des intérêts sur le contrat de location. Elle est ensuite ajustée en fonction des paiements réalisés.

Le Groupe réévalue la dette locative (et apporte un ajustement correspondant à l'actif sur le droit d'utilisation associé) lorsque:

- la durée du contrat de location a été modifiée, ou il y a eu un changement dans l'estimation de l'exercice d'une option, auquel cas la dette locative est réévaluée en actualisant les paiements de location révisés au taux d'actualisation mis à jour.
- les loyers changent en raison de la variation d'un indice ou d'un taux, suite à une modification du paiement prévu, ou suite à la réestimation des garanties de valeur résiduelle. Dans ce cas, la dette locative est réévaluée en actualisant les loyers révisés du contrat de location au taux d'actualisation initial (à moins que la variation des paiements locatifs soit due à une modification d'un taux d'intérêt, auquel cas un taux d'actualisation révisé est utilisé).
- un contrat de location est modifié sans que ce soit pour autant un nouveau contrat de location, auquel cas la dette locative est réévaluée en actualisant les paiements de loyer révisés au taux d'actualisation révisé.

Le Groupe a procédé à plusieurs ajustements de ce type au cours de la période.

Les actifs liés au droit d'utilisation comprennent l'évaluation initiale de la dette locative, qui prend en compte les loyers versés à partir de la date d'effet, ainsi que les coûts directs initiaux. Ils sont ensuite évalués à leur coût initial moins les amortissements et les pertes de valeur.

Lorsqu'il existe au contrat une clause prévoyant que le locataire s'engage, à l'échéance, à supporter financièrement les coûts de remise en état, de démantèlement ou l'enlèvement de l'actif loué, une provision est comptabilisée, soit au départ, soit ultérieurement, et évaluée selon IAS 37. Compte tenu du caractère non significatif de ces coûts, ils n'ont pas été inclus dans la valorisation du droit d'utilisation.

Le droit d'utilisation est amorti sur la durée du contrat.

Si un contrat de location prévoit le transfert de propriété de l'actif sous-jacent ou si le calcul du droit d'utilisation a été réalisé en prenant en compte le fait que le Groupe s'attend à exercer une option d'achat, le droit d'utilisation est amorti sur sa durée d'utilité. L'amortissement du droit d'utilisation commence à la date d'effet du bail.

Les actifs liés au droit d'utilisation sont présentés sur une ligne distincte dans le bilan consolidé du Groupe.

Le Groupe applique la norme IAS 36 pour déterminer si un droit d'utilisation doit être déprécié et comptabiliser toute perte de valeur éventuelle.

Les loyers variables qui ne dépendent pas d'un indice ou d'un taux ne sont pas inclus dans l'évaluation de la dette locative ni du droit d'utilisation. Les paiements correspondants sont comptabilisés en charges de la période et sont inclus dans les charges d'exploitation au compte de résultat.

En pratique, IFRS 16 permet au preneur de ne pas distinguer les différents composants relatifs à un même contrat de location, afin de les comptabiliser ensemble. Le Groupe a choisi de distinguer chaque actif sous-jacent au sein d'un même contrat.

Les principales estimations et hypothèses retenues par le Groupe relatives à IFRS 16 sont détaillées dans la partie 2.5. « Contrats de location ». Celles-ci concernent la détermination de la durée de location et la détermination des taux d'actualisation.

Les impacts détaillés sur la dette locative et le droit d'utilisation par flux, types d'actifs et maturités sont présentés en annexe note 11 et 15.

2.5. Utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation des états financiers consolidés implique la prise en compte d'estimations et d'hypothèses par la direction du Groupe qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans les notes annexes. La direction du Groupe revoit ses estimations et ses hypothèses de manière régulière afin de s'assurer de leur pertinence au regard de l'expérience passée et de la situation économique actuelle. En fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans ses futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles. L'impact des changements d'estimations comptables est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes les périodes futures affectées.

Pour l'exercice de son jugement, le Groupe se fonde sur son expérience passée et sur l'ensemble des informations disponibles considérées comme déterminantes au regard de son environnement et des circonstances. Les estimations et hypothèses utilisées sont réexaminées de façon continue. En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, il est possible que les montants définitifs qui figureront dans les futurs états financiers du Groupe soient différents des valeurs actuellement estimées.

Les principales estimations faites par la direction pour l'établissement des états financiers concernent la valorisation et les durées d'utilité des actifs opérationnels, corporels incorporels et Goodwill, le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité, ainsi que les hypothèses retenues pour le calcul des obligations liées aux avantages du personnel, des paiements fondés sur des actions, des impôts différés et des instruments financiers. Le Groupe utilise notamment des hypothèses de taux d'actualisation, basées sur des données de marché, afin d'estimer ses actifs et passifs à long terme.

Les principales estimations et hypothèses retenues par le Groupe sont détaillées dans chacun des paragraphes dédiés de l'annexe aux états financiers et notamment dans les notes suivantes :

Estimation		Nature de l'estimation
Note 2.4, 11 et 15	Contrats de location	<p>Hypothèse concernant la durée de location retenue: la durée exécutoire identifiée pour chaque contrat correspond à la période maximum pour laquelle le preneur a le droit de bénéficier du droit d'utilisation de l'actif. Elle correspond à la durée pendant laquelle le contrat est non résiliable par le bailleur ainsi qu'à l'ensemble des renouvellements possibles prévus au contrat à la main exclusive du preneur. Au sein de cette durée exécutoire, la durée de location retenue peut être limitée par la prise en compte, ou non, des options de sortie anticipée des contrats de location en fonction de critères économiques relatifs aux actifs loués afin de déterminer de manière globale la durée raisonnablement certaine de location pour chaque contrat. Les critères économiques retenus pour l'appréciation de l'exercice des renouvellements et des options de sortie anticipée des baux par type d'actifs prennent en compte la qualité des emplacements (premium ou standard), le caractère stratégique du magasin ainsi que sa profitabilité</p> <p>Hypothèse concernant les baux français de type 3/6/9: sauf si une option de renouvellement à la seule main du preneur est prévue au contrat, la durée exécutoire est limitée à 9 ans (position conforme au relevé de conclusion de l'ANC relatifs aux baux commerciaux en France du 16 février 2018)</p> <p>Hypothèse concernant les baux étrangers: conformément à la norme IFRS 16, la durée contractuelle du bail est retenue en y ajoutant éventuellement toute option de renouvellement prévue au contrat et à la seule main du preneur, sauf si il est raisonnablement certain de sortir avant cette échéance</p> <p>Hypothèse concernant les taux d'actualisation: une grille de taux par maturité a été établie pour chaque pays. Les taux d'actualisation sont élaborés à partir d'un index Midswap par devise et par maturité, auquel est ajouté un spread (spread appliqué aux emprunts les plus récents du Groupe + prime de risque pays + rating filiale). La maturité du taux retenu est fonction de la duration de chaque contrat de location qui dépend elle-même du profil de paiement. La maturité des taux dépend de la durée résiduelle du contrat jusqu'à l'échéance</p>
Note 2.9 du document de référence 2018	Stocks	Perspectives d'écoulement des stocks pour le calcul de la dépréciation
Note 2.10 du document de référence 2018	Tests de dépréciation des actifs non financiers	<p>Niveau de regroupement des Unités Génératrices de Trésorerie pour le test de perte de valeur</p> <p>Principales hypothèses retenues pour la construction des valeurs d'utilité (taux d'actualisation, taux de croissance à l'infini, flux de trésorerie attendus)</p> <p>Appréciation du contexte économique et financier des pays dans lequel le Groupe opère</p>
Note 2.13 du document de référence 2018 et 8	Impôt	Hypothèses retenues pour la reconnaissance des impôts différés actifs liés aux reports déficitaires et aux différences temporelles
Note 2.15 du document de référence 2018	Provisions	Hypothèses sous-jacentes à l'appréciation de la position juridique et à la valorisation des risques
Note 2.16 du document de référence 2018	Avantages du personnel et assimilés	Taux d'actualisation, taux de rendement attendu des actifs et taux de progression des salaires
Note 2.17 du document de référence 2018 et 17.4	Actifs détenus en vue de la vente	Les actifs détenus en vue de la vente sont évalués et comptabilisés au montant le plus faible entre leur valeur nette comptable et leur juste valeur diminuée des frais de cession
Note 2.18 du document de référence 2018	Produits des activités ordinaires	<p>Étalement des revenus liés aux ventes de cartes de fidélité et aux ventes d'extensions de garantie sur la durée où les services sont rendus de façon à refléter le calendrier des avantages fournis</p> <p>Reconnaissance des produits d'activités ordinaires en ventes brutes ou en commissions selon l'analyse de l'intervention du Groupe en qualité de principal ou agent</p>

		<p>Les principaux indicateurs de jugement sur la qualification agent / principal sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la responsabilité première de l'exécution du contrat ; • l'exposition au risque sur stocks ; • la fixation du prix de vente.
Note 2.19 du document de référence 2018	Coût de ventes des marchandises	À la clôture de l'exercice, une évaluation des ristournes et coopérations commerciales à percevoir est effectuée sur la base des contrats signés avec les fournisseurs. Cette évaluation est notamment basée sur le montant des achats annuels, des quantités d'articles achetés ou d'autres conditions contractuelles comme l'atteinte de seuils ou la progression du volume d'achats pour les ristournes et la réalisation des services rendus aux fournisseurs au titre des coopérations commerciales
Note 7 du document de référence 2018	Plans de rémunération de la performance	Hypothèses retenues pour l'évaluation de la juste valeur des instruments attribués (volatilité attendue, rendement de l'action, taux d'actualisation, turnover attendu des bénéficiaires)

Note 3 Faits Marquants

Le Groupe a cédé le 24 janvier 2019, 100% de sa participation de sa filiale Eazieer aux sociétés STIT CONSULTING et BRANDSON TECHNOLOGIES.

Fnac Darty a annoncé le 18 février 2019 la signature d'un contrat de crédit d'un montant de 100 millions d'euros avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI). Réalisé dans le cadre du « Plan Juncker » cet emprunt sera destiné à financer les investissements de transformation digitale de Fnac Darty en soutien du déploiement de « Confiance+ ». Ce financement permet au Groupe de saisir une opportunité de mise en place de dette long terme, avec une maturité maximale de 9 ans, à des conditions très attractives.

Fnac Darty a acquis le 28 février 2019 100% du capital de la société 123Billets, acteur référent de la distribution de billets d'événements vendus en « dernière minute » en France. Fnac Darty propose, grâce à cette acquisition, une offre de billetterie plus large et diversifiée. Créée en 2000, le site BilletRéduc.com avait été acquis par Lagardère Active en décembre 2012. Il est aujourd'hui le détenu par la société 123Billets, qui a fait l'objet du regroupement d'entreprises. La société 123Billets est consolidée par la méthode d'intégration globale depuis le 1er mars 2019.

Fnac Darty a annoncé le 25 avril 2019 avoir placé avec succès ses obligations senior d'un montant principal cumulé de 650 millions d'euros, composé d'un montant en principal cumulé de 300 millions d'obligations senior échues en 2024 et d'un montant en principal cumulé de 350 millions d'obligations senior échues en 2026.

Les obligations 2024 verseront un coupon annuel de 1,875%. Les obligations 2026 verseront un coupon annuel de 2,625%. La clôture du placement devrait avoir lieu et les obligations devraient être émises vers le 14 mai 2019.

Après la clôture de l'offre, Fnac Darty a utilisé le produit de l'offre, ainsi que les liquidités disponibles, pour rembourser intégralement ses 650 millions d'euros d'obligations senior à 3,25 % en circulation arrivant à échéance en 2023 et payer les primes, coûts, frais et charges associés.

Conformément à la norme IFRS 9, l'analyse menée a conclu à l'extinction de dette remboursée, ce qui conduit à la décomptabilisation de l'ancienne dette. Les impacts sont les suivants :

- Décomptabilisation de l'ancienne dette avec impact en résultat des primes, décotes ou frais d'origine non entièrement amortis,
- Enregistrement de la nouvelle dette,
- Etalement des nouveaux frais attribuables à la nouvelle dette.

Cette opération entraîne également la comptabilisation d'une charge de 18,7 millions d'euros correspondant à la prime de remboursement par anticipation de l'ancien emprunt obligataire, ainsi qu'une charge de 8,3 millions d'euros correspondant à la prise en compte des frais liés à l'ancien emprunt obligataire restant à étaler.

Note 4 Secteurs opérationnels

Les informations relatives aux secteurs opérationnels suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés et décrites dans les notes aux états financiers.

La mesure de la performance de chaque secteur opérationnel, utilisée par le principal décideur opérationnel, est basée sur le résultat opérationnel courant.

Les produits et charges sans contrepartie en trésorerie incluent principalement des dotations et reprises courantes et non courantes aux amortissements et provisions sur actifs non courants et provisions pour risques et charges.

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles correspondent aux acquisitions d'immobilisations y compris les variations des dettes sur immobilisations. Ils n'incluent pas les investissements d'immobilisations en contrat de location-financement.

Les actifs sectoriels non courants se composent des Goodwill et autres immobilisations incorporelles, des immobilisations corporelles et des autres actifs non courants. Les actifs sectoriels se composent des actifs sectoriels non courants, des stocks, des créances clients, des concours à la clientèle et des autres actifs courants. Les passifs sectoriels se composent des financements des concours à la clientèle, des dettes fournisseurs et des autres passifs courants.

- Les secteurs opérationnels sont découpés en 3 secteurs :
 - France - Suisse : ce secteur est composé des activités du Groupe dirigées depuis la France. Ces activités sont réalisées sur les territoires français, suisse et monégasque. Ce secteur inclut également les franchises du Maroc, du Qatar, de la Côte d'Ivoire, du Cameroun, du Congo et de la Tunisie qui sont dirigées depuis la France ;
 - Péninsule Ibérique : ce secteur est composé des activités du Groupe réalisées et regroupées sur les territoires espagnol et portugais ;
 - Benelux : ce secteur est composé des activités du Groupe réalisées et regroupées sur les territoires belge, néerlandais et luxembourgeois.

<i>(en millions d'euros)</i>	France- Suisse	Péninsule Ibérique	Benelux	Total
Au 30 juin 2019				
Produits des activités ordinaires	2 524,3	295,6	464,7	3 284,6
- Produits techniques	1 216,7	174,5	234,0	1 625,2
- Produits éditoriaux	372,7	89,4	21,7	483,8
- Électroménager	621,4	0,0	185,4	806,8
- Autres produits et services	313,5	31,7	23,6	368,8
Résultat opérationnel courant	40,3	5,5	(3,6)	42,2
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles (1)	(39,6)	(4,8)	(4,6)	(49,0)
Actifs sectoriels	4 243,8	290,3	603,4	5 137,5
Passifs sectoriels	1 876,4	167,4	206,8	2 250,6

(1) Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles y compris la variation des créances et dettes sur immobilisations

<i>(en millions d'euros)</i>	France- Suisse	Péninsule Ibérique	Benelux	Total
Au 30 juin 2018				
Produits des activités ordinaires	2 482,3	294,0	423,2	3 199,5
- Produits techniques	1 220,8	172,4	219,9	1 613,1
- Produits éditoriaux	378,8	92,0	22,8	493,5
- Électroménager	601,5	0,0	160,0	761,4
- Autres produits et services	281,3	29,6	20,6	331,5
Résultat opérationnel courant	46,5	3,3	(4,2)	45,6
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles (1)	(37,6)	(5,1)	(3,2)	(45,9)
Actifs sectoriels	3 560,2	163,1	436,9	4 160,2
Passifs sectoriels	1 921,5	171,4	231,3	2 324,2

(1) Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles y compris la variation des créances et dettes sur immobilisations

<i>(en millions d'euros)</i>	France- Suisse	Péninsule Ibérique	Benelux	Total
Au 31 décembre 2018				
Produits des activités ordinaires	5 835,2	703,1	936,4	7 474,7
- Produits techniques	2 881,4	406,8	491,3	3 779,5
- Produits éditoriaux	973,7	220,1	55,9	1 249,7
- Électroménager	1 326,4	0,0	344,2	1 670,6
- Autres produits et services	653,7	76,2	45,0	774,9
Résultat opérationnel courant	265,4	25,4	5,2	296,0
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles (1)	97,4	10,6	9,9	117,9
Actifs sectoriels	3 811,6	196,4	420,9	4 428,9
Passifs sectoriels	2 322,1	302,4	249,0	2 873,5

(1) Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles y compris la variation des créances et dettes sur immobilisations

Note 5 Frais de personnel

L'application de la norme IFRS 2 sur les paiements fondés sur des actions conduit à constater une charge de personnel répartie de manière linéaire sur la période d'acquisition des droits en contrepartie. Au 30 juin 2019, l'ensemble des plans attribués par le Groupe seront dénoués en instruments de capitaux propres.

Les frais de personnel de la période incluent une charge liée à l'application de cette norme. Cette charge est comptabilisée à hauteur de la quote-part de juste valeur des services rendus sur la période. Elle concerne les plans d'options de performance.

Sur la base des hypothèses décrites dans les comptes annuels 2018, cette charge s'élève, pour le 1^{er} semestre 2019, à un montant de 4,1 millions d'euros contre 4,6 millions d'euros pour le 1^{er} semestre 2018.

Note 6 Autres produits et charges opérationnels non courants

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2018
Amende Autorité de la concurrence	0,0	0,0	(20,0)
Coûts liés à la restructuration Fnac Darty	(8,9)	(8,3)	(9,7)
Coûts liés à l'acquisition et l'intégration de Darty	(0,0)	(0,8)	(1,4)
Coûts liés à l'acquisition de WeFix	0,0	0,0	(1,0)
Coûts liés à l'acquisition de Billetreduc	(0,9)	0,0	0,0
Autres charges de restructuration	(3,5)	(0,5)	(6,4)
Prime exceptionnelle pour le pouvoir d'achat	(4,8)	0,0	0,0
Autres produits et charges non courants nets	(3,4)	(1,4)	(0,3)
Total	(21,5)	(10,9)	(38,8)

Les autres produits et charges opérationnels non courants du Groupe regroupent les éléments inhabituels et significatifs de nature à affecter la pertinence du suivi de la performance économique du Groupe.

Au 30 juin 2019, ils constituent une charge nette de 21,5 millions d'euros et incluent :

- 8,9 millions d'euros de charges de restructuration liée à la mise en œuvre de la réorganisation du Groupe. Au 1^{er} semestre 2019, ces charges sont principalement liées au projet d'évolution de l'organisation des filiales Darty, ainsi que à la réorganisation des fonctions Logistique du Groupe Fnac Darty,
- 0,9 million d'euros de coûts engagés dans le cadre de l'acquisition de Billetreduc,
- 3,5 millions d'euros de charges de restructuration liées à des plans d'adaptation d'effectifs et de structure en France et à l'international,
- 4,8 millions d'euros de charges liées à la prime exceptionnelle pour le pouvoir d'achat octroyée à tous les employés du Groupe en France et dont la rémunération annuelle est inférieure ou égale à 30 000 euros brut. Cette prime a été versée à près de 14 000 employés,
- les autres produits et charges non courants nets représentent une charge de 3,4 millions d'euros liée à divers litiges non courants.

Au 30 juin 2018, ils constituaient une charge nette de 10,9 millions d'euros et incluaient :

- 8,3 millions d'euros de charges de restructuration liée à la mise en œuvre de la nouvelle organisation du Groupe. Au 1^{er} semestre 2018, ces charges étaient principalement liées au projet de réorganisation de la Relation Client à Distance qui a pour but de rationaliser le dispositif industriel de cette activité et de se recentrer sur l'expertise technique, cœur de métier des conseillers de Darty,
- 0,8 million d'euros de coûts engagés dans le cadre de l'intégration de Darty,
- 0,5 million d'euros de charges de restructuration liées à des mesures d'adaptation d'effectifs,
- les autres produits et charges non courants nets représentaient une charge de 1,4 million d'euros liée à divers litiges non courants.

Note 7 Charges financières (nettes)

Les charges financières nettes s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2018
Coûts liés à l'endettement du Groupe et commissions de financement	(40,3)	(20,5)	(36,0)
Intérêts sur dettes de loyers	(11,8)	0,0	0,0
Coût du crédit à la consommation	(1,3)	(1,9)	(4,9)
Autres produits et charges financiers nets	(0,6)	(2,8)	(1,7)
Charges financières nettes	(54,0)	(25,2)	(42,6)

Au 1^{er} semestre 2019, le résultat financier est constitué d'une charge financière nette de 54,0 millions d'euros contre une charge financière nette de 25,2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018.

Fnac Darty a finalisé, le 15 mai 2019, l'opération de refinancement de son emprunt obligataire après avoir placé avec succès ses obligations senior d'un montant principal cumulé de 650 millions d'euros, composé d'un montant en principal cumulé de 300 millions d'obligations senior échues en 2024 et d'un montant en principal cumulé de 350 millions d'obligations senior échues en 2026. Les obligations 2024 verseront un coupon annuel de 1,875%. Les obligations 2026 verseront un coupon annuel de 2,625%. Le produit de l'offre a été utilisé pour rembourser intégralement les 650 millions d'euros d'obligation senior à 3,25% en circulation arrivant à échéance en 2023.

Sur les six premiers mois de 2019, le coût de l'endettement financier net du Groupe est principalement composé des intérêts financiers de l'emprunt obligataire de 650 millions d'euros et la ligne de crédit à moyen terme de 200 millions d'euros. Il inclut également une charge de 18,7 millions d'euros liée à la prime de remboursement par anticipation de l'ancien emprunt obligataire, ainsi qu'une charge de 8,3 millions d'euros correspondant à la prise en compte des frais liés à l'ancien emprunt obligataire restant à étaler.

Une charge correspondant aux intérêts sur dettes de loyers a été constatée suite à l'application d'IFRS 16 au 1er janvier 2019 pour un montant de 11,8 millions d'euros.

Le coût du crédit à consommation est de 1,3 million d'euros au premier semestre 2019, contre une charge de 1,9 million d'euros au premier semestre 2018.

Aux 1^{ers} semestres 2019 et 2018, les autres produits et charges financiers nets incluent les impacts financiers liés aux avantages post emploi du personnel, Ainsi qu'au 1^{er} semestre 2019, la mise à la juste valeur par le résultat de l'actif financier Daphni Purple.

Note 8 Impôts

Analyse de la charge d'impôt des activités poursuivies :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2018
Résultat avant impôt	(33,3)	9,5	214,6
Charge d'impôt exigible	8,4	(2,6)	(55,0)
Charge d'impôt exigible liée à la CVAE	(10,4)	(9,8)	(20,2)
Produit / (Charge) d'impôt différé	(4,6)	10,0	10,2
Charge totale d'impôt	(6,6)	(2,4)	(65,0)
Taux d'impôt effectif	(19,82%)	25,26%	30,29%

Au 1^{er} semestre, la charge d'impôt est calculée à partir du taux effectif d'impôt estimé pour l'ensemble de l'exercice pour chaque entité ou sous-ensemble fiscal.

Note 9 Résultats par action

Les résultats nets par action sont calculés sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation sous déduction du nombre moyen pondéré d'actions détenues par les sociétés consolidées.

Au 1^{er} semestre 2019, en moyenne, Fnac Darty a détenu 39 824 actions d'autocontrôle, et ce, dans le cadre du contrat de liquidité ouvert auprès de Oddo BHF et Natixis.

Au 30 juin 2019, le Groupe détient 46 561 actions d'autocontrôle.

Les résultats nets par action dilués prennent en compte le nombre moyen pondéré d'actions défini ci-avant, majoré du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires potentiellement dilutives. Les actions potentiellement dilutives correspondent aux actions accordées au personnel dans le cadre de transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres.

Les instruments émis par le Groupe ont un effet dilutif sur le 1^{er} semestre 2019, à hauteur de 135 324 actions.

Le nombre d'actions qui pourraient devenir potentiellement dilutives sur un exercice ultérieur s'élève à 217 926 actions.

9.1. Résultats par action

Résultat par action au 30 juin 2019

Au 30 juin 2019

<i>(en millions d'euros)</i>	Part du Groupe		
	Ensemble consolidé	Activités poursuivies	Activités abandonnées
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	(38,9)	(39,0)	0,1
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires émises	26 572 165	26 572 165	26 572 165
Nombre moyen pondéré d'actions autodétenues	(39 824)	(39 824)	(39 824)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	26 532 341	26 532 341	26 532 341
Résultat de base par action (en euros)	(1,47)	(1,47)	0,00

<i>(en millions d'euros)</i>	Part du Groupe		
	Ensemble consolidé	Activités poursuivies	Activités abandonnées
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	(38,9)	(39,0)	0,1
Instrument convertibles et échangeables			
Résultat net part du Groupe dilué	(38,9)	(39,0)	0,1
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	26 532 341	26 532 341	26 532 341
Actions ordinaires potentielles dilutives	135 324	135 324	135 324
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées	26 667 665	26 667 665	26 667 665
Résultat dilué par action (en euros)	(1,46)	(1,46)	0,00

Au 30 juin 2018

<i>(en millions d'euros)</i>	Part du Groupe		
	Ensemble consolidé	Activités poursuivies	Activités abandonnées
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	7,8	6,8	1,0
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires émises	26 661 313	26 661 313	26 661 313
Nombre moyen pondéré d'actions autodétenues	(18 193)	(18 193)	(18 193)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	26 643 119	26 643 119	26 643 119
Résultat de base par action (en euros)	0,29	0,26	0,04

<i>(en millions d'euros)</i>	Part du Groupe		
	Ensemble consolidé	Activités poursuivies	Activités abandonnées
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	7,8	6,8	1,0
Instruments convertibles et échangeables	-	-	-
Résultat net part du Groupe dilué	7,8	6,8	1,0
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	26 643 119	26 643 119	26 643 119
Actions ordinaires potentielles dilutives	151 011	151 011	151 011
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées	26 794 131	26 794 131	26 794 131
Résultat dilué par action (en euros)	0,29	0,25	0,04

Au 31 décembre 2018

<i>(en millions d'euros)</i>	Part du Groupe		
	Ensemble consolidé	Activités poursuivies	Activités abandonnées
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	149,5	149,2	0,3
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires émises	26 721 890	26 721 890	26 721 890
Nombre moyen pondéré d'actions autodétenues	(48 584)	(48 584)	(48 584)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	26 673 306	26 673 306	26 673 306
Résultat de base par action (en euros)	5,60	5,59	0,01

<i>(en millions d'euros)</i>	Part du Groupe		
	Ensemble consolidé	Activités poursuivies	Activités abandonnées
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	149,5	149,2	0,3
Instruments convertibles et échangeables	-	-	-
Résultat net part du Groupe dilué	149,5	149,2	0,3
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	26 673 306	26 673 306	26 673 306
Actions ordinaires potentielles dilutives	173 681	173 681	173 681
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées	26 846 987	26 846 987	26 846 987
Résultat dilué par action (en euros)	5,57	5,56	0,01

Note 10 Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global sont principalement composés :

- des profits et des pertes résultant de la conversion des états financiers des activités à l'étranger,
- la variation de la partie efficace des instruments de couverture,
- des éléments relatifs à l'évaluation des obligations au titre des avantages du personnel : réévaluation du passif net au titre des régimes à prestation définies. La baisse des taux d'intérêts observée sur les principales zones géographiques, dont la zone Euro, au cours du 1^{er} semestre 2019 s'est traduite par une forte baisse des taux d'actualisation de référence que sont les taux des obligations d'entreprises de première catégorie. En parallèle le Groupe a procédé à une révision de ses hypothèses actuarielles. Un ajustement du montant de l'engagement net a été comptabilisé dans les comptes intermédiaires. L'impact dans les capitaux propres est présenté au niveau de la rubrique Autres Eléments du Résultat Global.

Les taux d'actualisation retenus par le Groupe pour le calcul de cet impact sont les suivants :

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2018
Taux d'actualisation			
- France	0,90%	1,65%	1,65%
- Suisse	1,00%	0,75%	1,00%
- Royaume-Uni	2,30%	2,70%	2,90%

Le montant de ces éléments après effets d'impôt liés, ainsi que les ajustements de reclassement en résultat, sont les suivants :

Au 30 juin 2019	
(en millions d'euros)	Net
Ecart de conversion	0,8
Juste valeur des instruments de couverture	(0,2)
Éléments recyclables en résultat	0,6
Réévaluation du passif net au titre des régimes à prestations définies	(36,5)
Éléments non recyclables en résultat	(36,5)
Autres éléments du résultat global au 30 juin 2019	(35,9)

Au 30 juin 2018	
(en millions d'euros)	Net
Ecart de conversion	(0,1)
Juste valeur des instruments de couverture	1,3
Éléments recyclables en résultat	1,2
Réévaluation du passif net au titre des régimes à prestations définies	24,4
Éléments non recyclables en résultat	24,4
Autres éléments du résultat global au 30 juin 2018	25,6

Au 31 décembre 2018

<i>(en millions d'euros)</i>	Net
Ecart de conversion	0,7
Juste valeur des instruments de couverture	1,5
Éléments recyclables en résultat	2,2
Réévaluation du passif net au titre des régimes à prestations définies	12,9
Éléments non recyclables en résultat	12,9
Autres éléments du résultat global au 31 décembre 2018	15,1

Note 11 Droits d'utilisation

Le tableau ci-dessous présente les droits d'utilisation par catégorie d'actif :

<i>(en millions d'euros)</i>	Magasins	Bureaux	Plateformes	Autres	Total
Valeur nette au 30 juin 2018	0,0	0,0	0,0	0	0
Valeur nette au 31 décembre 2018	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Première application d'IFRS 16	797,8	39,7	82,3	36,5	956,3
Entrée et revalorisation d'actifs	68,2	2,4	2,0	10,6	83,2
Résiliations et pertes de valeur	(20,9)	(0,1)	(3,2)	0,0	(24,2)
Dotations aux amortissements	(88,7)	(6,3)	(7,0)	(9,8)	(111,8)
Droit au bail	26,8	0,0	0,0	0,0	26,8
Change et divers	0,2	0,0	0,0	0,0	0,3
Valeur nette au 30 juin 2019	783,4	35,7	74,1	37,3	930,6

Les éléments relatifs aux dettes de loyers sont présentés en Note 15.

Note 12 Capitaux propres

12.1. Capital social

Au 30 juin 2019, le capital social s'élève à 26 504 635 euros. Il est composé de 26 504 635 actions entièrement libérées de valeur nominale de 1 euro. Au 1^{er} semestre 2019, la diminution de capital correspond à l'annulation de 196 750 actions dans le cadre du programme de rachat d'actions, compensé par la création de 95 946 actions pour servir l'augmentation de capital réservée à l'attribution gratuite d'actions et la levée de stocks options, dans le cadre des plans de rémunération de performance.

12.2. Affectation du résultat

Aucun dividende n'a été distribué au titre de l'exercice 2018. Le résultat de l'exercice 2018 a été affecté en capitaux propres.

12.3. Titres d'autocontrôle

Au 1^{er} semestre 2019, en moyenne, Fnac Darty a détenu 39 824 actions d'autocontrôle, et ce, dans le cadre du contrat de liquidité ouvert le 19 juin 2013 auprès de Rothschild & Cie Banque et repris en octobre 2018 par Oddo BHF et Natixis.

Au 30 juin 2019, le Groupe détient 46 561 actions d'autocontrôle.

Note 13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les postes de trésorerie et équivalents de trésorerie s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2018
Trésorerie	471,8	494,5	916,0
Équivalents de trésorerie	3,8	2,5	2,6
Total	475,6	497,0	918,6

Au 30 juin 2019, les équivalents de trésorerie sont composés d'un montant de 3,8 millions d'euros alloué dans le cadre de la mise en œuvre du contrat de liquidité. Ce contrat est destiné à favoriser la liquidité des transactions et la régularité de cotation du titre Groupe.

Les éléments comptabilisés par le Groupe en tant que « Trésorerie et équivalents de trésorerie » répondent strictement aux critères repris dans la position de l'AMF publiée en 2008 et actualisée en 2011. En particulier, les placements sont revus régulièrement conformément aux procédures du Groupe et dans le strict respect des critères de qualification définis par la norme IAS 7 et des recommandations de l'AMF. Au 30 juin 2019, ces analyses n'ont pas conduit à des changements de classification comptable.

Note 14 Dettes financières

(en millions d'euros)	Au 30 juin							Au 31	
	2019	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	Au-delà	Au 30 juin 2018	décembre 2018
Emprunts et dettes financières à long terme	854,2	0,0	46,5	55,9	100,9	300,2	350,7	852,7	855,1
Emprunt obligataire 2026	350,0						350,0	0,0	0,0
Emprunt obligataire 2024	300,0					300,0		0,0	0,0
Emprunt obligataire 2023	0,0							650,0	650,0
Ligne de crédit à moyen terme	200,0		45,0	55,0	100,0			200,0	200,0
Autres dettes financières	2,3		0,1	0,4	0,9	0,2	0,7	0,0	2,6
Dettes sur contrats de location-financement	1,9		1,4	0,5				2,7	2,5
Emprunts et dettes financières à court terme	73,5	73,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	61,2	56,1
Intérêts capitalisés de l'emprunt obligataire 2023	1,9	1,9						5,4	5,3
Titres de créances négociables	71,0	71,0						54,0	50,0
Dettes sur contrats de location-financement	0,6	0,6						1,8	0,8
Total endettement financier hors IFRS 16	927,7	73,5	46,5	55,9	100,9	300,2	350,7	913,9	911,2
%		7,9%	5,0%	6,0%	10,9%	32,4%	37,8%		
Dettes locatives IFRS 16	935,7	193,9	167,9	143,3	112,1	75,0	243,5	0,0	0,0
Dettes locatives IFRS 16 à long terme	741,8		167,9	143,3	112,1	75,0	243,5	0,0	0,0
Dettes locatives IFRS 16 à court terme	193,9	193,9						0,0	0,0
Total endettement financier avec IFRS 16	1 863,4	267,4	214,4	199,2	213,0	375,2	594,2	913,9	911,2

Au 30 juin 2019, les dettes financières brutes se composent principalement de l'emprunt obligataire à échéance 2024 et 2026 pour un montant cumulé de 650 millions d'euros, ainsi que la ligne de crédit à moyen terme pour un montant de 200 millions d'euros.

Fnac Darty a finalisé, le 15 mai 2019, l'opération de refinancement de son emprunt obligataire après avoir placé avec succès ses obligations senior d'un montant principal cumulé de 650 millions d'euros, composé d'un montant en principal cumulé de 300 millions d'obligations senior échues en 2024 et d'un montant en principal cumulé de 350 millions d'obligations senior échues en 2026. Les obligations 2024 verseront un coupon annuel de 1,875%. Les obligations 2026 verseront un coupon annuel de 2,625%. Le produit de l'offre a été utilisé pour rembourser intégralement les 650 millions d'euros d'obligation senior à 3,25% en circulation arrivant à échéance en 2023.

Fnac Darty a également émis des titres de créances négociables à court terme pour financer son activité. Son montant total est de 300 millions d'euros et au 30 juin 2019, il est utilisé à hauteur de 71,0 millions d'euros

Par ailleurs, suite à l'application de la norme IFRS 16, la dette locative IFRS 16 a été ajoutée à l'endettement financier, pour un montant de 935,7 millions d'euros. Le détail de cette dette est présenté en Note 15.

Note 15 Dettes de locatives

Les dettes de loyers s'analysent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2018	Première application d'IFRS 16	Nouveaux contrats et revalorisations	Dévalorisations	Remboursements	Ecart de conversion	Reclassement	Au 30 juin 2019
Dettes locatives à moins d'un an	0,0	211,6	10,8	(5,7)	(113,5)	0,1	90,6	193,9
Dettes locatives à plus d'un an	0,0	775,5	76,2	(19,5)		0,2	(90,6)	741,8
Dettes locatives	0,0	987,1	87,0	(25,2)	(113,5)	0,3	0,0	935,7

(en millions d'euros)	2019
N+1	193,9
N+2	167,9
N+3	143,3
N+4	112,1
N+5	75,0
Au-delà de 5 ans	243,5
Total	935,7

Note 16 Endettement net

L'endettement net de Fnac Darty s'établit comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2018
Dettes financières brutes	927,7	913,9	911,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(475,6)	(497,0)	(918,6)
Endettement financier net hors IFRS 16	452,1	416,9	(7,4)
Dettes locatives	935,7	0,0	0,0
Endettement financier net avec IFRS 16	1 387,8	416,9	(7,4)

Note 17 Tableau des flux de trésorerie

La trésorerie s'élève au 30 juin 2019 à 475,6 millions d'euros et correspond au montant de la trésorerie et équivalents de trésorerie présenté ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2018
Trésorerie et équivalents de trésorerie du bilan	475,6	497,0	918,6
Découverts bancaires	0,0	0,0	0,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie	475,6	497,0	918,6

La variation de la trésorerie du Groupe s'articule comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2018
Flux nets liés aux activités opérationnelles	(208,5)	(259,9)	270,3
Flux nets liés aux activités d'investissement	(80,6)	(46,2)	(131,1)
Flux nets liés aux activités de financement	(153,1)	28,0	5,6
Flux nets liés aux activités non poursuivies	0,0	0,0	(0,6)
Incidence de variations des cours de change	(0,8)	0,2	(0,5)
Variation nette de la trésorerie	(443,0)	(277,9)	143,7

L'application de la norme IFRS 16 depuis le 1^{er} janvier 2019 selon la méthode rétrospective modifiée a des impacts significatifs sur le tableau de flux de trésorerie.

Ces impacts sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2019 IFRS 16
Flux nets liés aux activités opérationnelles	121,9
Flux nets liés aux activités d'investissement	0,0
Flux nets liés aux activités de financement	(121,9)
Flux nets liés aux activités non poursuivies	0,0
Incidence de variations des cours de change	0,0
Variation nette de la trésorerie	0,0

17.1. Flux nets liés aux activités opérationnelles

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles résultent essentiellement des principales activités génératrices de trésorerie du Groupe et s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2018
Capacité d'autofinancement avant impôts, dividendes et intérêts	177,7	77,9	341,0
Variation du besoin en fonds de roulement	(371,4)	(320,6)	1,1
Impôts sur le résultat payés	(14,8)	(17,2)	(71,8)
Flux nets liés aux activités opérationnelles	(208,5)	(259,9)	270,3

L'application de la norme IFRS 16 depuis le 1^{er} janvier 2019 selon la méthode rétrospective modifiée a des impacts significatifs sur le tableau de flux de trésorerie.

Ces impacts sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2019 IFRS 16
Capacité d'autofinancement avant impôts, dividendes et intérêts	117,0
Variation du besoin en fonds de roulement	4,9
Impôts sur le résultat payés	0,0
Flux nets liés aux activités opérationnelles	121,9

La formation de la capacité d'autofinancement est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2018
Résultat net des activités poursuivies	(39,9)	7,1	149,6
Dotations et reprises courantes & non courantes sur actif non courants et provisions pour risques et charges	157,3	45,8	93,5
Résultat de cession courant des actifs opérationnels	0,0	(1,3)	(4,9)
Résultat de cession non courant des actifs opérationnels	0,0	0,6	0,0
Résultat de cession non courant d'actifs financiers	0,0	0,1	0,0
Charges et produits d'impôts différés	4,6	(10,0)	(10,2)
Actualisation des provisions pour retraites & autres avantages similaires	2,4	1,3	2,4
Dotations et reprises financières sur actifs financiers non courants	(1,0)	0,0	(1,2)
Capacité d'autofinancement	123,4	43,6	229,2
Charges et produits d'intérêts financiers	52,3	21,9	36,5
Dividendes reçus	0,0	0,0	0,0
Charge nette d'impôt exigible	2,0	12,4	75,3
Capacité d'autofinancement avant impôts, dividendes et intérêts	177,7	77,9	341,0

17.2. Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement du Groupe comprennent les acquisitions et les cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (investissements opérationnels nets), ainsi que les acquisitions et cessions de filiales nettes de la trésorerie acquise ou cédée, les acquisitions et cessions d'autres actifs financiers et les intérêts et dividendes reçus (investissements financiers nets).

Les investissements opérationnels et financiers réalisés par le Groupe au cours du 1^{er} semestre 2019 ressortent à 80,6 millions d'euros.

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2018
Investissements opérationnels nets	(49,0)	(44,6)	(117,6)
Investissements financiers nets	(31,6)	(1,6)	(13,5)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(80,6)	(46,2)	(131,1)

Les investissements opérationnels nets réalisés par le Groupe au cours du 1^{er} semestre 2019 ressortent à 49,0 millions d'euros, la majeure partie étant composée d'acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles réalisées principalement afin d'ouvrir de nouveaux points de vente, de rénover des points de vente existants, poursuivre la mise en œuvre de convergence des systèmes informatiques de Fnac et Darty et d'assurer le développement des sites Internet.

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2018
Acquisitions d'immobilisations incorporelles & corporelles	(55,2)	(46,8)	(122,5)
Variation des dettes sur immobilisations	6,2	0,9	4,6
Total des acquisitions d'immobilisations	(49,0)	(45,9)	(117,9)
Cessions d'immobilisations	0,0	1,3	0,3
Total des acquisitions et cessions d'immobilisations	(49,0)	(44,6)	(117,6)

Les investissements financiers nets présentent un décaissement de 31,6 millions d'euros au premier semestre 2019, contre un décaissement de 1,6 million d'euros au premier semestre 2018.

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2018
Acquisitions de filiales nettes de la trésorerie acquise	(30,2)	0,0	(11,2)
Acquisitions d'autres actifs financiers	(1,4)	(1,6)	(2,3)
Investissement financiers (nets)	(31,6)	(1,6)	(13,5)

Au 1^{er} semestre 2019, le décaissement de 31,6 millions d'euros inclut pour 30,2 millions d'euros l'acquisition de la société 123Billets (Billetreduc.com), et pour 1,4 million d'euros l'investissement dans le fonds Daphni Purple. Le Groupe s'est engagé à souscrire les 39% restant pour 2,7 millions d'euros.

17.3. Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2018
Augmentation / Diminution de capital	1,3	0,0	6,8
Autres opérations avec les actionnaires	0,0	0,0	0,0
Acquisitions ou cessions d'actions d'autocontrôle	(13,9)	(6,0)	(14,4)
Dividendes versés aux actionnaires	0,0	0,0	0,0
Emission d'emprunts	650,0	0,0	0,0
Remboursement d'emprunts	(650,0)	0,0	0,0
Remboursements des dettes locatives	(110,1)	0,0	0,0
Intérêts payés sur dettes locatives	(11,8)	0,0	0,0
Augmentation / Diminution des autres dettes financières	16,6	52,8	50,2
Intérêts versés et assimilés	(32,9)	(16,6)	(32,5)
Financement du fonds de pension Comet	(2,3)	(2,2)	(4,5)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	(153,1)	28,0	5,6

Au 30 juin 2019, les flux de trésorerie liés à la variation de capital correspondent à l'exercice des plans de rémunérations de performance au cours du 1^{er} semestre 2019.

Au 1^{er} semestre 2019, les décaissements pour acquisitions et cessions d'actions d'autocontrôle sont liés à hauteur de 14,1 millions d'euros au décaissement pour l'acquisition d'actions Fnac Darty réalisés dans le cadre programme du rachat d'actions propres annoncé par le Groupe le 19 octobre 2018. Ils incluent également les flux de trésorerie réalisés dans le cadre du contrat de liquidité ouvert auprès d'Oddo BHF et Natixis. Au 30 juin 2019, le Groupe détient 46 561 actions d'autocontrôle. Au 1^{er} semestre 2018, les décaissements pour acquisition d'actions d'autocontrôle sont liés à l'acquisition d'actions réalisée dans le cadre du contrat de liquidité. Au 30 juin 2018, le Groupe détenait 69 000 actions d'autocontrôle.

Au 1^{er} semestre 2019, l'émission d'emprunt correspond au placement d'obligations senior d'un montant principal cumulé de 650 millions d'euros, composé d'un montant en principal cumulé de 300 millions d'obligations senior échues en 2024 et d'un montant en principal cumulé de 350 millions d'obligations senior échues en 2026.

Les obligations 2024 verseront un coupon annuel de 1,875%. Les obligations 2026 verseront un coupon annuel de 2,625%. La clôture du placement devrait avoir lieu et les obligations devraient être émises vers le 14 mai 2019.

Après la clôture de l'offre, Fnac Darty a utilisé le produit de l'offre, ainsi que les liquidités disponibles, pour rembourser intégralement ses 650 millions d'euros d'obligations senior à 3,25 % en circulation arrivant à échéance en 2023 et payer les primes, coûts, frais et charges associés.

Conformément à la norme IFRS 9, l'analyse menée a conclu à l'extinction de dette remboursée, ce qui conduit à la décomptabilisation de l'ancienne dette. Les impacts sont les suivants :

- Décomptabilisation de l'ancienne dette avec impact en résultat des primes, décotes ou frais d'origine non entièrement amortis,
- Enregistrement de la nouvelle dette,
- Etalement des nouveaux frais attribuables à la nouvelle dette.

Les remboursements des dettes locatives et les intérêts payés sur dettes locatives correspondent aux paiements des loyers qui sont dans le champ d'application de la norme IFRS 16.

Au 1^{er} semestre 2018, l'augmentation nette des dettes financières de 52,8 millions d'euros, incluait principalement l'émission supplémentaire de titres de créance négociables à court terme (NEU CP) pour un montant de 54,0 millions d'euros. Au 1^{er} semestre 2018, Fnac Darty avait émis ces titres de créances négociables à court terme pour financer son activité d'exploitation. Au 1^{er} semestre 2019 le Groupe a continué à utiliser ce financement et a émis un montant complémentaire de 21,0 millions d'euros. La variation des intérêts courus des emprunts obligataires complète le flux de trésorerie des autres dettes financières à hauteur de 3,4 millions d'euros, pour l'établir à 16,6 millions d'euros.

Au 1^{er} semestre 2019 les décaissements au titre des intérêts financiers nets versés intègrent, le décaissement des intérêts des instruments de financement et les commissions d'utilisation et de non utilisation des lignes de crédit pour 12,2 millions d'euros, ainsi que la prime de remboursement par anticipation de l'ancien emprunt obligataire pour 18,7 millions d'euros. Au 1^{er} semestre 2018, ce poste intégrait uniquement le décaissement des intérêts des instruments de financement et les commissions d'utilisation et de non utilisation des lignes de crédit.

Le financement du fonds de pension britannique qui a été intégré lors de l'acquisition de Darty représente, les décaissements effectués par le Groupe, dans le cadre des engagements de retraite pour les anciens salariés de Comet au Royaume-Uni.

17.4. Flux nets de trésorerie liés aux activités non poursuivies

Une activité non poursuivie, cédée ou en vue d'être cédée est définie comme une composante d'une entité ayant des flux de trésorerie identifiables du reste de l'entité et qui représente une ligne d'activité ou une région principale et distincte. Sur l'ensemble des périodes publiées, le résultat de ces activités est présenté sur une ligne distincte du compte de résultat, « Activités non poursuivies », et fait l'objet d'un retraitement dans le tableau des flux de trésorerie.

Au 1^{er} semestre 2019, le montant des flux de trésorerie liés aux activités non poursuivies est non significatif.

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2018
Produits des activités ordinaires	0,0	0,0	0,0
Coût des ventes	0,0	0,0	0,0
Marge brute	0,0	0,0	0,0
Charges de personnel	0,0	0,0	0,0
Autres produits et charges opérationnels courants	0,0	0,0	0,0
Résultat opérationnel courant	0,0	0,0	0,0
Autres produits et charges opérationnels non courants	0,1	1,0	0,3
Résultat opérationnel	0,1	1,0	0,3
Charges financières (nettes)	0,0	0,0	0,0
Résultat avant impôt	0,1	1,0	0,3
Impôt sur le résultat	0,0	0,0	0,0
Résultat net	0,1	1,0	0,3

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2018
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	0,0	0,0	(0,6)
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement	0,0	0,0	0,0
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	0,0	0,0	0,0
Flux nets de trésorerie	0,0	0,0	(0,6)
Variation de la trésorerie	0,0	0,0	0,0
Flux nets liés aux activités non poursuivies	0,0	0,0	(0,6)

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2018	Au 31 décembre 2018
Actifs détenus en vue de la vente	0,0	0,0	0,0
Dettes associées à des actifs détenus en vue de la vente	0,9	1,6	1,3
<i>Passifs liés à des magasins en cours de cession</i>	<i>0,9</i>	<i>1,6</i>	<i>1,3</i>

Au 1^{er} semestre 2019 le passif net détenu en vue de la vente, inclut les actifs et dettes associés aux points de vente cédés suite à la demande de l'autorité de la concurrence, le 18 juillet 2016.

Au cours du 1^{er} semestre 2019, le Groupe a cédé le magasin Darty Montparnasse, le dernier magasin cédé dans le cadre de la décision de l'autorité de la concurrence.

Note 18 Evolution des passifs éventuels, engagements contractuels non comptabilisés et risques éventuels

Les passifs éventuels, engagements contractuels non comptabilisés et risques éventuels au 31 décembre 2018, sont décrits dans la section 5, note 33 du document de référence 2018.

Par rapport à 2018, il n'y a pas d'évolution significative des engagements donnés ou reçus, en matière d'obligations contractuelles, de nantissements et de sûretés réelles.

Procès et litiges

Les sociétés et entreprises de Fnac Darty sont engagées dans un certain nombre de procès ou de litiges dans le cours normal des opérations, dont des contentieux avec les administrations fiscales, sociales ou douanières. Les charges pouvant en découler, estimées probables par elles et leurs experts, ont fait l'objet de provisions.

Aucun des contentieux en cours dans lesquels les sociétés ou entreprises de Fnac Darty sont impliquées, de l'avis de leurs experts, ne fait courir de risque au cours normal et prévisible des affaires ou au développement envisagé de Fnac Darty.

Fnac Darty estime qu'il n'existe aucun litige connu de lui comportant des risques probables significatifs, susceptibles d'affecter le patrimoine, le résultat ou la situation financière de Fnac Darty, qui n'ait fait l'objet de provisions estimées nécessaires à la clôture de l'exercice. Aucun litige, pris individuellement, n'est significatif à l'échelle de la Société ou du Groupe.

Fnac Darty n'a connaissance d'aucun autre litige ou arbitrage, qui serait susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent, une incidence significative sur la situation financière, l'activité, le résultat de la Société ou du Groupe.

Note 19 Parties liées

Au 30 juin 2019, le groupe Ceconomy Retail International détient 24,3 % du capital et 24,3 % des droits de vote de Fnac Darty. Sur le premier semestre 2019, aucune opération entre l'ensemble des sociétés consolidées de Fnac Darty et le groupe Ceconomy Retail International n'est à mentionner.

Au 30 juin 2019, la société SFAM détient 11,4 % du capital et 11,4 % des droits de vote de Fnac Darty et n'a pas de représentant au conseil d'administration de Fnac Darty. Ainsi la société SFAM n'est pas une partie liée.

Jusqu'au 23 mai 2019, date de la dernière assemblée générale, le groupe Vivendi Universal comptait deux membres indépendants au conseil d'administration de Fnac Darty sans en être actionnaire. Ainsi, le groupe Vivendi n'est plus une partie liée.

Pour rappel, au premier semestre 2018, le groupe Ceconomy Retail International détenait 24,2 % du capital et 24,2 % des droits de vote de Fnac Darty. Aucune opération entre l'ensemble des sociétés consolidées de Fnac Darty et le groupe Ceconomy Retail International n'était à dénombrer.

Note 20 Événements postérieurs à la clôture

Actionnariat salarié

Le second plan d'Actionnariat Salarié du Groupe Fnac Darty a été mis en œuvre auprès des salariés en Belgique, Espagne, France, Pays-Bas, Portugal et Suisse.

Ce sont près de 20% des collaborateurs qui ont fait le choix d'acquérir des actions Fnac Darty à des conditions préférentielles.

Cette opération aura un impact, non récurrent et peu significatif, sur la dilution et le résultat opérationnel au second semestre.

Nature et Découvertes

Fnac Darty a annoncé le 16 avril 2019 être en négociations exclusives en vue de l'acquisition de Nature & Découvertes, leader de la distribution omnicanale de produits naturels et de bien-être. Fnac Darty poursuit ses discussions exclusives pour acquérir Nature & Découvertes, qui devraient aboutir dans les prochaines semaines. Cette acquisition permettra au Groupe de diversifier son offre de produits et de renforcer son positionnement autour de la consommation engagée, thématique prenant une place de plus en plus importante chez les consommateurs. De nombreux espaces de coopération entre Fnac Darty et Nature & Découvertes pourront ainsi être déployés, afin de valoriser la puissance de la marque Nature & Découvertes, notamment au travers de corners dédiés au sein des magasins Fnac en France et à l'international. Des premiers shop-in-shops pourraient ouvrir au sein de magasins Fnac en France dès 2019, et l'expansion à l'international de l'enseigne devrait être déployée rapidement, en particulier en péninsule ibérique.

Le 19 juin 2019, Fnac Darty notifiait à l'Autorité de la concurrence son projet de rachat de Nature & Découvertes. Le 16 juillet 2019, l'Autorité de la concurrence a rendu un avis favorable en écartant tout risque d'atteinte à la concurrence et autorise l'opération.

Partenariat stratégique avec CTS Eventim

Dans la poursuite de la dynamique de développement de France Billet, Fnac Darty a récemment annoncé la signature d'un partenariat stratégique avec CTS Eventim, leader européen du secteur de la billetterie.

France Billet pourrait ainsi compter sur les innovations technologiques de CTS Eventim, permettant d'accélérer le développement de sa plateforme digitale et d'enrichir sa proposition de valeur en direction de ses clients et partenaires. CTS Eventim intégrerait ainsi à son offre la distribution de billets de spectacles en France, un marché prééminent en Europe.

Le partenariat stratégique envisagé serait renforcé par des prises de participations capitalistiques :

France Billet ferait l'acquisition de 100% du capital de CTS Eventim France.

CTS Eventim prendrait une participation minoritaire de 48% du capital de France Billet, dont Fnac Darty conserverait le contrôle. À moyen-terme, CTS Eventim pourrait augmenter sa participation au capital à un niveau majoritaire.

Fnac Darty souhaite conserver une participation durable au capital de France Billet, un actif stratégique pour le Groupe.

France Billet pourrait ainsi compter sur le soutien du groupe Fnac Darty, leader européen du retail omnicanal, et sur l'expertise du premier acteur européen de la billetterie, représentant plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires et plus de 250 millions de billets vendus en 2018. Cette alliance offrirait la possibilité à Fnac Darty de renforcer son rôle de distributeur de spectacles en ligne et en magasins.

Ce projet sera présenté au préalable aux instances de représentation du personnel, avec pour objectif de finaliser l'opération d'ici à fin 2019.

4 **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE**



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France



Deloitte & Associés
6 Place de la Pyramide
92908 Paris La Défense Cedex
France

Fnac Darty

Société Anonyme
9, rue des Bateaux-Lavois
ZAC Port d'Ivry
94200 Ivry-sur-Seine

Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Fnac Darty S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.2.2 « Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne, et d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 » de l'annexe des comptes semestriels consolidés résumés qui présente les modalités retenues et les incidences de la première application au 1^{er} janvier 2019 de la norme IFRS 16 « Contrats de location ».

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense, le 26 juillet 2019

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Deloitte & Associés

Eric Ropert
Associé

Stéphane Rimbeuf
Associé

5 **DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIEL SEMESTRIEL**

J'atteste qu'à ma connaissance, les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées, ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Ivry-sur-Seine, le 26 juillet 2019

Enrique Martinez
Directeur Général

Contact Investisseurs

Courrier :

FNAC DARTY

Relations investisseurs

9, rue des Bateaux-Lavois

94200 Ivry-sur-Seine

France

E-mail : investisseurs@fnacdarty.com

Contact Actionnaires

Courrier :

FNAC DARTY

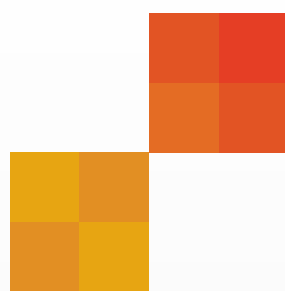
Relations Actionnaires

9, rue des Bateaux-Lavois

94200 Ivry-sur-Seine

France

E-mail : actionnaires@fnacdarty.com



FNAC DARTY

Flavia
9, rue des Bateaux-Lavois
94200 Ivry-sur-Seine
www.fnacdarty.com

Fnac Darty
Société anonyme au capital de 26 615 572 €
RCS Créteil 055 800 296